

Les déménageurs de Québec exigent une hausse de 20%

par Marc LESTAGE

Nullement découragées par une décision de la Cour suprême de l'Ontario condamnant les en-

treprises nationales de déménagement et "leur procédé abusif de fixation des prix", voilà que les 12 compagnies de déménagement de la grande région de

Québec viennent de s'entendre comme larrons en foire pour exiger une majoration de plus de 20 pour 100 de leurs tarifs à compter du 1er avril 1984.

Les compagnies de déménagement spécialisées de la région n'ont d'ailleurs pas tenté de "maquiller" leurs intentions puisqu'elles ont toutes présenté des requêtes libellées exactement de la même façon et soumises par le même procureur de l'étude Flynn, Rivard et Associés.

A la Commission des transports du Québec, l'organisme chargé de superviser les activités de camionnage et d'en réglementer la pratique et les tarifs, on a décrété la tenue d'audiences, demain, afin de permettre aux représentants des compagnies de défendre leurs propositions.

Les compagnies de déménagement locales visées par les requêtes sont "Napoléon Giroux Inc."; "Dolbec Transport Inc."; "Déménagement et Transport Couture Ltée"; "Déménagement Paradis Ltée"; "Déménagement Sainte-Foy Inc."; "Les Déménagements Trans-Québec Inc."; "Transport Rapide Inc."; "Transport Cartier Inc."; "Express A. & F. Baillargeon Québec Inc."; "Les Déménagements Charlesbourg Ltée"; "Déménagements Lévis Ltée" et "Aclair Transport Inc.".

Les tarifs auxquels sont pré-

Lire, page A-2, HAUSSES



Le Soleil, Jacques Deschênes

Sabres et Nordiques: rendez-vous à Buffalo

Détails, pages C-1 et C-2

Boy George a conquis Montréal

Texte et photos, B-7



Le Soleil, Gilles Lafond

Des quatre chauffeurs "testés" par LE SOLEIL, aucun n'a bronché lors du paiement avec un dollar en papier.

Dollar de papier ou pièces de monnaie: la CTCUQ s'est tue

par Andrée ROY

Il semble bien que la direction de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec a opté pour la diplomatie "muette" face aux utilisateurs et utilisatrices de ses autobus qui ont à payer le nouveau tarif de \$1 pour monter à bord. Aucun des quatre chauffeurs d'autobus "testés" hier par LE SOLEIL n'a même fait mine de vouloir contester le paiement, avec \$1 en papier, d'un passage à bord de leur véhicule respectif, même si la vitre près

de la porte avant arborait bien en évidence "Paiement en monnaie métallique seulement" avec les quatre "30 sous" en dessous pour ceux qui ne sauraient pas lire.

Il faut dire qu'aucun n'affichait non plus un sourire fendu jusqu'aux oreilles. Au cours des derniers jours, les gens de Québec ont en effet pu apprendre par le biais des différents médias que "la piastre en papier" bloque les boîtes de perception des autobus de la CTCUQ, non conçues pour recevoir autre chose que des pièces de monnaie.

Il en résulte que, souvent, on doit retenir des autobus au garage pour réparer leur gobe-sous. Et ça prend du personnel supplémentaire uniquement affecté au défrapage des "portraits de la reine".

Mais voilà, le billet de \$1 a cours légal et un organisme municipal ne peut en interdire l'utilisation. Même si ça risque de coûter \$3 millions à la CTCUQ pour acheter des boîtes capables d'accepter ces précieux papiers. La CTCUQ a décidé, à l'évidence, de ne pas "tester" pour l'instant, ses 3 pour

100 d'utilisateurs occasionnels qui n'ont pas de laissez-passer mensuel ou qui n'achètent pas leurs billets au livret.

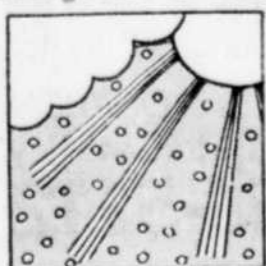
Le mini-test du SOLEIL aura cependant permis de constater, en ce dimanche de "Poisson d'avril", qu'une bonne majorité de passagers et passagères des autobus de la CTCUQ possède un laissez-passer. Que les circuits d'autobus ont leurs habitués, des gens à l'aise dans leur autobus comme dans une partie de cartes en famille!

Lire, page A-2, PIASTRE

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-8
Arts et spectacles	B-7 à B-9
Bridge	D-8
Décès	D-9
Editorial	A-10
Feuilleton	B-9
Horoscope	D-8
Information régionale	B-1 à B-3
Loterie	A-8
Monde	D-1 à D-10
Mot mystère	D-8
Mots croisés	D-8
Où aller à Québec	B-9
Page documentaire	A-9
Patron	D-6
Sport	C-1 à C-10
Télévision	B-8
Votre page	A-11

Aujourd'hui



A Québec et dans l'Est, ciel variable. Maximum de zéro à quatre. Demain, beau.

Détails, page D-2

René Lévesque lance la campagne pré-électorale

par Réjean LACOMBE

La campagne pré-électorale est en cours. C'est le premier ministre René Lévesque qui en a donné le signal de départ au cours de la fin de semaine alors qu'il participait au conseil national du Parti québécois.

Dans le but de fouetter davantage ses troupes, le chef du PQ a indiqué qu'il avait "furieusement" l'intention de mener la prochaine lutte électorale.

Non seulement M. Lévesque n'a-t-il pas l'intention d'abandonner la partie, mais il a également informé les militants péquistes qu'il entendait poser sa candidature, lors du congrès de juin, à la présidence du parti.

Ces prises de position de M. Lévesque ont eu un effet tonifiant auprès des quelque 350 délégués au conseil national du Parti québécois, qui ont accueilli

la décision de leur chef avec enthousiasme.

Cette rencontre de la fin de semaine, qui se voulait une réunion préparatoire au 9e congrès péquiste qui aura lieu en juin, s'est rapidement transformée en une véritable séance de motivation électorale. Ministres, députés et militants ont rapidement réagi à la décision de M. Lévesque de poursuivre la lutte lors des prochaines élec-

tions. On estime que le chef péquiste vient de motiver ses partisans et ses militants, et que, finalement, le scénario électoral écrit lors de l'élection générale d'avril 1981 peut se répéter.

Un discours électoral

C'est d'ailleurs un véritable discours électoral que M. Lévesque a servi à ses militants.

Lire, page A-2, LEVESQUE



Le Soleil, Jacques Deschênes

Minuit dimanche...

CJMF: 150,000 jeunes pleurent leur station FM

Editorial, texte et photos, A-10 et B-8



Le Soleil, Jacques Deschênes

on pleurerait à CJMF

LES AINÉS



Antonio Hardy a encore bonne souvenance du métier de forgeron qu'il a exercé durant tant d'années à Saint-Léonard, comté de Portneuf. Maintenant âgé de 80 ans, M. Hardy regrette encore la disparition du cheval au profit du tracteur.

A lire à la page B-4

VISITEZ le supermarché de l'habitation!
Dès mercredi au Centre Municipal des Congrès

Salon National de l'Habitation de Québec

Manifeste du PQ axé sur la cohésion sociale

par Rudy LE COURS

(PC) — Forcé par la crise économique à repenser le contenu de la souveraineté qui sera l'enjeu de la prochaine élection, le Parti québécois l'appareille maintenant à la saucisse de la concertation, de la croissance économique et du plein emploi.

"Après deux ans de réflexion, il y a des thèmes économiques et

sociaux qui maintenant, font partie de la culture politique du PQ et qui vont se retrouver dans le manifeste", a déclaré à la presse M. Sylvain Simard à l'issue du conseil national réuni ce week-end à Québec.

Au cours d'un débat où la plupart des ministres et députés brillaient par leur absence, M. Sylvain Simard venait d'expliquer aux délégués qu'on ne pouvait plus réduire

l'option fondamentale du parti à la création d'un état distinct.

"La souveraineté, c'est l'ensemble des prises en main que chacun fait de ses différents secteurs d'activité, affirme-t-il. La souveraineté nationale couronne cet ensemble."

M. Simard faisait ces réflexions en présentant une ébauche de manifeste dont les propositions axées

sur la cohésion sociale, à l'ère du virage technologique et de la concurrence internationale accrue, seront adoptées au cours du congrès national en juin.

"Un petit peuple comme le nôtre a besoin d'une cohésion sociale à toute épreuve pour espérer prendre sa place dans le monde, prévient M. Simard. Si nous ne relevons pas ce défi dans l'avenir immédiat, aucun

projet de société ne peut assurer notre établissement comme communauté distincte."

Le prochain manifeste traitera donc de la concertation, de la nécessité d'augmenter les structures participatives pour favoriser la syndicalisation, instrument indispensable de la concertation. Le manifeste traitera aussi du travail

partagé comme instrument pour favoriser le plein emploi.

Il tiendra également compte des préoccupations écologiques et pacifistes exprimées par les jeunes du parti dans leur manifeste "l'urgence d'agir".

Une bière coûtera plus à la taverne

MONTREAL (PC) — Le prix de la bière servie dans les tavernes et les brasseries québécoises augmente d'au moins 8 pour 100 à compter d'aujourd'hui.

L'Association des propriétaires de ces établissements déclare que cette décision fait suite à l'aug-

mentation de leurs coûts d'exploitation attribuable à l'inflation.

Elle impute aussi cette hausse à l'augmentation des taxes, fédérale et provinciale à la fin de 1983, à l'entrée en vigueur de la loi sur les pourboires et à la hausse du prix exigé par les brasseurs.

Démission de médecins

DOLBEAU (PC) — Onze des 14 médecins du centre hospitalier de Dolbeau, au Lac-Saint-Jean, ont démissionné à minuit samedi afin de protester contre le peu d'é-

quipements mis à leur disposition et le manque d'effectifs.

Les médecins ne reviendront pas sur leur décision tant qu'ils n'auront pas reçu un engagement écrit du ministère des Affaires sociales leur garantissant l'agrandissement de l'hôpital.

Ce n'était pas Bertrand mais Beaumier

Ce n'est pas le ministre responsable de la région de Québec, M. Jean-François Bertrand, mais bien le président du Conseil des députés (qui en compte 72), M. Yves Beaumier, qui signait le chèque reproduit samedi dans LE SOLEIL, sous le titre "La loi... des autres". M. Bertrand, qui souligne que "l'impressionnante commande" faite à la Pizzeria Milano servait à nourrir plus que 10 députés, tenait à préciser qu'il n'avait "absolument rien à voir, de près ou de loin" avec cette histoire, qui contribue in-

utilement à miner sa crédibilité.

Le ministre Bertrand a, du même souffle, rappelé que la loi 43 sur les pourboires n'était pas encore appliquée. Il doute qu'elle oblige les livreurs, tout autant que les serveuses et serveurs, à déclarer 8 pour 100 des pourboires recus.

"Les chiffres qui m'ont été remis évaluent à 3 ou 4 pour 100 les pourboires reçus par les livreurs", disait M. Bertrand, promettant de faire des recherches plus approfondies sur la façon

dont la loi 43 s'appliquerait aux livreurs de restaurants.

Or, hier soir, un livreur d'une autre pizzeria que Milano disait au SOLEIL que si la loi sur les pourboires devait frapper les livreurs, "il n'y en aura plus dans tout Québec du jour au lendemain, des livreurs!" Ce dernier affirme que la plupart des livreurs, payés à un taux horaire variant entre \$5 et \$6, devaient fournir à leur employeur la voiture de livraison et s'assurer en conséquence.

"Les pourboires qu'on touche, ça sert à payer l'essence. Autrement dit, on ne vit que sur notre salaire", jurait-il.

La légende accompagnant la photocopie du chèque racontait que tandis que le gouvernement exigeait des livreurs de restaurants qu'ils déclarent annuellement 8 pour 100 de leurs bénéfices en pourboires, le signataire du chèque, qu'on disait à tort être M. Bertrand, n'en avait pas accordé autant à l'employé de Pizzeria Milano.

HAUSSES

(Suite de la première page)

sement soumises ces compagnies ont été publiés en octobre 1983 dans le recueil des tarifs CUQ-I, chapitre 14.

Cet article précise la grille des taux horaires minimaux et maximaux à l'intérieur desquels doit s'exercer "la concurrence" dans le domaine du déménagement des ménages sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec.

On doit d'ailleurs noter que ces tarifs sont comparables à ceux pra-

tiqués à Montréal et dans les autres régions du Québec puisque la Commission des transports impose généralement les mêmes tarifs dans toutes les régions dans le cas du transport "local" rémunéré sur une base horaire.

Les prix

Selon la grille actuellement en vigueur, la location d'un camion de déménagement spécialisé sur le ter-

ritoire de la CUQ avec un seul homme doit varier entre \$28 et \$31 l'heure (minimum deux heures) pour le temps régulier (8h à 17h); entre \$34.75 et \$38.50 pour le temps et demi (17h à 8h) et de \$42 à \$46.50 pour le temps double (dimanche et jours de fête).

Dans leurs requêtes, les compagnies de déménagement préconisent l'adoption d'une tarification unique (sans minimum ou maximum) dont les nouveaux ba-

remes sont de \$34 l'heure en temps régulier, \$42.50 l'heure en temps et demi et \$51 l'heure en temps double.

Autre texte, page A-8.

Tandis que les tarifs actuels établissent le coût supplémentaire pour l'addition d'un manoeuvre à \$14 l'heure, il s'établirait à \$17 selon la grille proposée.

LEVESQUE

(Suite de la première page)

Quelques minutes auparavant, le vice-président du PQ, M. Sylvain Simard, avait quelque peu ouvert la voie en s'en prenant durement au chef libéral, M. Robert Bourassa.

Après avoir accusé l'ancien premier ministre de "rejouer les vieilles cassettes usées des peurs et du rapetissement", M. Simard a invité M. Bourassa à se présenter dans une des trois circonscriptions électorales montréalaises actuellement vacantes.

"Que l'ancien nouveau chef sorte de sa tanière, lance M. Simard, qu'il fonctionne au grand jour, qu'il se présente à des élections. Sinon, il faudra en conclure qu'il n'a pas changé, qu'il continue à être ce politicien de couloirs, dissimulateur et fuyant qu'il a toujours été. M. Bourassa, c'est plus qu'un défi que nous vous lançons, c'est un appel à ce qui vous reste de sens démocratique: affrontez l'électorat ou alors démissionnez. La population du Québec mérite mieux qu'un fantôme qui bêgaie

dans l'ombre."

Il n'en fallait pas plus pour que M. Lévesque félicite son vice-président pour ce qu'il a appelé "une belle explosion de violence verbale". Après avoir brossé un bilan du plan de relance économique, M. Lévesque s'en est pris au gouvernement fédéral et au Parti libéral de M. Bourassa.

Pour le chef péquiste, "les libéraux jouent d'une façon plus fossyoieuse que la plupart des oppositions". Du même souffle, M. Lévesque les a accusés de véhiculer "l'illusion qu'ils ont de se prendre pour la mer Rouge". M. Lévesque n'a pas raté l'occasion de rappeler que 18 mois avant l'élection d'avril 1981, sa formation politique jouissait d'une cote de popularité qui frisait les 30 pour 100 et que malgré tout les péquistes avaient remporté l'élection.

Un pays à bâtir

"On peut le faire encore,

lance-t-il. Il faut s'organiser sans perdre de semaines, sans perdre de mois, car d'ores et déjà on est en période préélectorale."

M. Lévesque croit découvrir au sein de la population québécoise un courant de confiance qui est revenu. "Il faut, dit-il, que l'on entre dans ce courant-là de plain-pied." Pour le premier ministre, la prochaine campagne électorale ne vise qu'un objectif: "Vendre ce pays que l'on peut être et ce pays que l'on n'a pas de raison qu'on peut devenir".

Toutefois, le chef péquiste, qui s'est dit en pleine forme et qu'il avait le goût de poursuivre la lutte, a mis en garde ses militants d'éviter de se perdre dans des "scénarios stratégiques". "Ce qui va accélérer l'évolution, précise-t-il, ce ne sont pas des calculs tactiques. C'est présumptueux d'essayer d'escompter ceci ou d'escompter cela."

M. Lévesque croit qu'en ce qui concerne la stratégie élec-

torale, c'est au moment où les élections se profilent à l'horizon que l'on effectue les derniers ajustements.

Autres textes, A-4 et A-5

Or, cette motivation électorale a été le vice-président du PQ, M. Simard, à découvrir, à son tour, un indice de remontée politique. "Il y a, souligne-t-il, un nouvel esprit au PQ. On rampe dans le sable depuis deux ans. Maintenant c'est reparti."

PIASTRE

(Suite de la première page)

Et que c'est plaisant de prendre l'autobus à Québec (surtout quand on n'est pas habitué) un beau dimanche de printemps, quand même ça ne serait que pour cueillir le sourire d'une vieille dame, le babillage d'une mignonne de 3 ans, ou un brin de jasette avec son voisin!

le mot du jour

Chair très chère

M. René Cauchon, de Québec, digère mal les "investissements" qu'il faut faire dans les restaurants pour déguster certains mets. Ce sont des déboursments, des dépenses... Un investissement est un nouveau moyen de production ou un placement de fonds.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h30 à 13h00
LES ANNONCES CLASSEES
647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00
REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine
RENSEIGNEMENTS: 647-3233
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6 par Le Soleil Limitée, "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

MAIGRIR

PARTICIPEZ SANS PLUS TARDER AU NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE DE WEIGHT WATCHERS

C'est facile, rapide et efficace.

Dès maintenant, le chef de file dans ce domaine vous permet de perdre les livres superflues sans perdre patience. Le Plan d'attaque vous aide à perdre du poids plus rapidement que jamais, tout en dégustant, chaque jour, trois repas bien équilibrés. Nos menus sont plus faciles à suivre que jamais.



Appelez Weight Watcher, et commencez sans plus tarder.

NOUVEAU PLAN D'ATTAQUE

Un programme Weight Watchers Perdez votre poids une fois pour toute

BAIE COMEAU 589-2735	DRUMMONDVILLE 395-4524	QUÉBEC 651-9224	SAGUENAY 548-5818	SHERBROOKE 563-6197
MONTREAL 727-3788	RIVIÈRE DU LOUP 862-4767	TROIS-RIVIÈRES 378-3655	MONT-LAURIER 623-2761	ROUYN 762-3135
VAL D'OR 825-3758	SEPT ÎLES 962-5495	RIMOUSKI 723-1087	HULL 770-4108	GRANBY 372-8858

WEIGHT WATCHERS • Aucun contrat
• Frais d'inscription \$12
• Classe hebdomadaire \$6
• Total 1re Classe: \$18
Pour QUÉBEC **651-9224**

© Weight Watchers int'l inc. 1984, propriétaire de la marque de commerce THE WEIGHT WATCHERS

LOUEZ

chez votre concessionnaire

CHRYSLER



- ✓ Pas d'intermédiaire
- ✓ Service sur place
- ✓ 5/80 Disponible
- ✓ Choix exceptionnel sur place
- ✓ Frais d'entretien diminués

du vallon
Chrysler Plymouth Ltée
• VENTE
• LOCATION
2015, boul. Charest Ouest Ste-Foy **687-5510**



fournier

Plymouth Chrysler Inc.

- VENTE
- LOCATION

48, route Kennedy
Lévis
837-2411

Automobiles

BEAUPRÉ

Ltée Dodge • Chrysler

- VENTE • LOCATION

2400, rue Dalton Ste-Foy
653-5212

De la

CAPITALE

DODGE CHRYSLER

Ltée

- VENTE
- LOCATION

225, rue Marais
Ville-Vanier
687-2604



Célébrant en laotien, le père Plante, o.m.i., baptise Mme Phiou Phosavath, âgée de 55 ans, sous l'oeil attentif de la marraine, Mme Nicole Villeneuve, de Charlesbourg.



Mme Phiou Phosavath, accompagnée de sa marraine, Mme Nicole Villeneuve, reçoit l'anneau de mariage de son conjoint Pheng (filleul de M. Jean-Yves et Mme Monique Leclerc) avec la bénédiction du père Plante, o.m.i.

Baptisés et mariés le même jour

par **Andrée ROY**

Ce n'est pas tous les jours qu'on peut assister à un baptême collectif impliquant huit personnes. Comme ce n'est pas fréquent de voir accorder, dans une même cérémonie, les sacrements du baptême, de la confirmation, et du mariage!

C'est pourtant l'événement très rare qui avait lieu hier après-midi en l'église Sainte-Odile, à Québec, en présence des amis de la famille Phosavath et de Somphone Xayasomloth, des réfugiés laotiens accueillis à Québec en 1979, 1980 et 1981. Les petites Koung Thong, Panoy et Pouna Phosavath, âgées respectivement de 3, 6 et 8 ans, ont ainsi été baptisées par le père Réjean Gaudette, vicaire de la paroisse Sainte-Odile. Leurs parents, Bouavanh, âgée de 27 ans, et Som-

boun, âgé de 32 ans, de même que leurs grands-parents, Mme Phiou et M. Pheng Phosavath, qui ont 55 et 63 ans, ont également reçu le sacrement du baptême.

Ce sacrement se doublait, pour les quatre adultes, de celui de la confirmation. Et si Bouavanh et Somboun, qui ont renoncé à la foi bouddhiste qu'ils pratiquaient, ont aussi profité de la cérémonie pour renouveler leurs promesses de mariage, Phiou et Pheng se sont, eux, bel et bien mariés, échangeant promesses et anneaux au cours d'une brève cérémonie célébrée en langue laotienne par le père Plante, des Oblats de Marie-Immaculée, qui a été missionnaire au Laos.

Le père Plante n'était pas peu fier de cette première en

paroisse québécoise. Il a d'ailleurs indiqué qu'il y avait un autre baptême collectif, le matin de Pâques, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Québec. La cérémonie impliquera deux familles de Laotiens, dont cinq enfants.

En français et en laotien

M. Somboun et Mme Bouavanh Phosavath, qui travaillent maintenant tous les deux dans un laboratoire dentaire du quartier Sainte-Odile (leur patron et sa femme, M. et Mme Jean et Diane Robichaud étaient d'ailleurs leur parrain et marraine), ont fui le Laos déchiré par la guerre en 1979. Leur aînée Pouna n'avait alors que quatre ans. Un groupe de religieuses de la communauté Saint-Joseph-Saint-Vallier s'est chargé, avec des citoyens de Sainte-Odile, de les accueillir en terre québécoise

et de les parrainer.

Puis, ils ont appris que M. Pheng et Mme Phiou Phosavath étaient toujours coincés dans un camp de réfugiés au Laos. On s'est également chargé de leur faciliter l'entrée au pays, de même que celle d'un des frères de Somboun. Les grands-parents sont donc arrivés en même temps que naissait, dans ce pays où ils venaient d'être adoptés, leur petite-fille Koung Thong.

La petite ne cessait d'ailleurs de ravir, par son minois sérieux et sa patience inattendue chez une enfant de 3 ans, l'assemblée qui participait à la longue cérémonie célébrée en français et en laotien. Bien que le français soit la langue seconde au Laos, ancienne colonie de la France, les aînés de la famille Phosavath ne la maîtrisent pas encore et ne l'ont pas apprise dans leurs pays.

Adoption mutuelle

Pour les chrétiens et les chrétiennes de la paroisse Sainte-Odile, cette cérémonie venait confirmer le premier geste d'amour, d'accueil qu'ils avaient fait en tendant la main aux réfugiés laotiens. Et renonçant à leur premier dieu, en acceptant d'être baptisés, confirmés et mariés dans la foi chrétienne, la famille Phosavath et M. Zayasomloth répondent aussi par la plus belle marque de confiance que l'on puisse accorder: adopter le Dieu qui a généré l'amour et la bonté chez ceux et celles qui nous ont adoptés...

C'est en substance ce qu'exprimait Somboun Phosavath, lorsqu'il racontait qu'après avoir fui des troubles politiques qui n'apporteraient rien de bon à son

pays, il a décidé de croire en tout ce qui leur était offert en même temps que sa nouvelle patrie. Et pourtant, tout ça était tellement différent du Laos, climat comme nourriture, coutumes, langage... et religion bien sûr!

"Nous avons choisi de vivre comme ceux qui nous ont accueillis", dit Somboun Phosavath, heureux que sa femme et lui aient déjà su le français avant d'arriver au Québec. Leur troisième fille est Québécoise. Panoy et Pouna, toutes fières que leurs camarades de classe soient de la cérémonie, sont déjà plus d'ici que de là-bas. Les grands-parents coulent des jours paisibles dans un immeuble logeant des personnes de leur âge.

Québécois pure laine? Peut-être pas... Mais depuis hier membres confirmés de l'immense famille chrétienne.



Le Soleil, Jacques Deschênes

De nombreux Québécois ont visité le parlement centenaire

par **Andrée ROY**

Les opérations "portes ouvertes" sont d'évidence une initiative fort prisée par la population, comme le confirmaient trois dames à la retraite au SOLEIL, au hasard d'un brin de causerie à l'entrée du Salon rouge du parlement de Québec. S'il en était besoin, ajoutons le témoignage d'une jeune femme qui dispensait, sans jamais perdre le sourire, à la porte de cette ancienne salle du Conseil législatif, les réponses aux nombreuses questions des visiteurs et des visiteuses de tous âges.

"Il y a eu pas mal la même affluence depuis 9h samedi jusqu'à 17h. Et c'est pareil aujourd'hui (hier)."

Cette estimation, elle était faite vers 13h30, moment où des centaines de personnes

déambulaient sur les trois étages du parlement offerts à leur curiosité: la "galerie des présidents" au rez-de-chaussée, puis le restaurant Le Parlementaire à l'étage, le Salon rouge et l'Assemblée nationale. A 14h, cependant, la foule s'étirait en un long serpent interrompu, du rond-point en face de

l'Hôtel du gouvernement jusqu'au Parlementaire. Et à quatre ou cinq personnes de large, s'il vous plaît!

Les Québécois aiment se renseigner à la source sur à peu près tout ce qui concerne leurs institutions, pour un peu qu'on leur en donne la chance. Ils l'avaient déjà démontré lors d'une première "portes ouvertes" sur le parlement rénové, l'été dernier, dans le cadre des fêtes du 350^e anniversaire de la ville de Québec. Tout comme ils ont visité par milliers le nouveau palais de justice, la centrale de police du parc Victoria, l'Hôtel-Dieu de Québec...

abords du parlement aient un aspect particulièrement vivants. Vivement que les tulipes et le gazon vert viennent remplacer ces bancs de neige souillés par les vestiges de feux de joie contestataires, où pointent encore des montants de pancartes, des bouts de cartons carbonisés, des canettes d'aluminium noircies et tordues, des débris de verre et déchets de toute nature!

La foule en-dimanchée, polie et curieuse, oubliait le vilain décor pour ne voir que la joliesse des murs re-

points, des motifs dorés. "C'est fait avec des feuilles d'or fondu. Ça, maman", entendait-on ici.

Et devant le portrait à l'huile d'un des 35 anciens présidents de l'Assemblée nationale, c'était: "Ce Cyrille-Fraser Delage, pensent-ils que ça peut être parent avec le notaire Delage, tu sais, celui des incendies?"

Aux guides, on demandait: "Est-ce que c'est la salle qu'on voit à la télévision?", en entrant au Salon rouge. Ou: "Y a-t-il moyen de voir les fameuses toilettes de marbre?"

Les Rouges en finale

MONTREAL (PC) — Les Rouges de Québec ont remporté, hier, en supplémentaire, le 40^e et dernier match de la saison régulière, battant les Jaunes par 7 à 6, pour ainsi passer à la grande finale du lundi 9 avril, dans la Ligue nationale d'improvisation.

Les étoiles de la rencontre ont été Robert Lepage (Rouges), Pierrette Robitaille (Rouges) et Patrice Lécuyer (Jaunes). Menés par leur entraîneur Jean-Jacki Boutet, les Rouges ont donc privé les Jaunes de la troisième place et d'une participation à la demi-finale, lundi soir.

Deux équipes de Montréal, les Noirs et les Verts, se disputeront donc ce premier match éliminatoire et le droit d'affronter les Rouges (ces derniers à leur toute première saison) en finale, télévisée en direct à Radio-Québec.

Abords peu invitants
Ce n'est pas que les

Ça, c'était hier matin, deuxième journée de "portes ouvertes" au parlement de Québec. A 14h, c'était bondé.

AUJOURD'HUI
FRENETTE, Jacques
5606, Pl. des Campanules
Orsainville

FAIT LA MANCHETTE et gagne 50\$

COURS DE FORMATION POSITIVE

Bienvenue parmi nous pour développer davantage vos belles aptitudes et votre qualité de vie. Séances d'information gratuites.



Gérard Lafond
842-7994

- QUÉBEC**
Place Lebourgneuf (porte no 1 côté sud)
Jeudi soir 5 avril, 19h30
- LORETTEVILLE**
Ecole St-Jean-Baptiste
40, boul. Johnny-Farmer
Mercredi soir 11 avril, 19h30
- ORSAINVILLE**
Sous son église St-Pierre aux Liens
4205, rue des Fleurs
Lundi soir 16 avril, 19h30
- GIFFARD**
Polyvalente Samuel-de-Champlain
2740, rue St-David
Mardi soir 17 avril, 19h30

Information gratuite

CAMP D'ÉQUITATION ÉTÉ '84

Programme jeunesse, 6-16 ans

- Concours hippiques
- Festival d'été
- Plein-air
- Artisanat
- Sports (natation, jeux d'équipe)
- Cours intensifs
- Etc.

L'école d'équitation s'adresse également au public de tout âge.

220, St-Augustin Breakeyville, Qué.
832-0347
A 10 minutes du pont Pierre-Laporte à l'entrée du village de Breakeyville
Autoroute de la Beauce
Sortie 128

Nicole Simard

porte toujours des lunettes de Jacques Langlois



Lunettes soleil de Safilo, variété de modèles.

Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances

BEAUPORT:
737, ave. Royale. 661-0384
LIMOILOU: 475, 3^e Avenue.
523-6690

HAUTE-VILLE:
Hôtel-Dieu de Québec. 694-5086
SAINT-FOY: 1113, de l'Église
659-3616

Dr Marcel Tremblay
Optométriste
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
VERRES
DE CONTACT
Jour et soir sur rendez-vous:
524-2869
973, 3^e Av.,
Limoilou, Québec

BOIS FRANC

CHENE MERISIER ERABLE

SECHÉ AU FOUR, BLANCHI 4 FACES
PRÊT À UTILISER

Disponible dans les dimensions
1" x 2" à 1" x 12" - 2" x 2" à 2" x 12"
de longueurs différentes

• MOULURE EN CHÊNE • PLANCHE MURALE

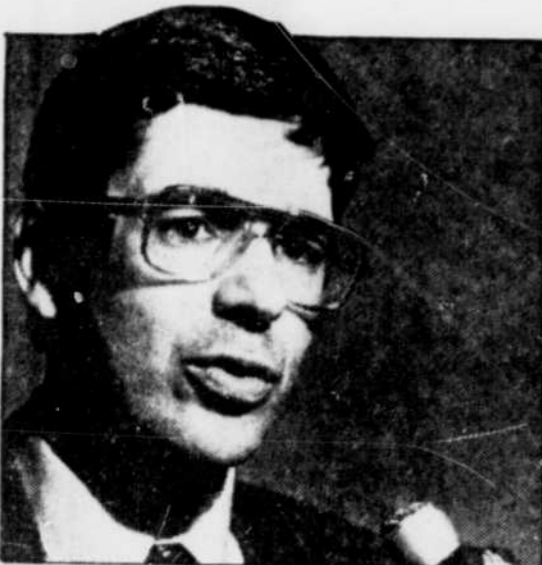
Garon
BOIS ET MATÉRIEL
2901, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
653-7258

NOUVEAU CENTRE COMMERCIAL



à Sainte-Foy, coin Maricourt
Superficie totale: 5,500 pieds carrés
Locaux de 600 à 2,000 pieds carrés
Ouverture automne 84
Pour informations: 651-4643

Centralisation: le PQ d'accord avec Trudeau



Le Soleil, Jacques Deschênes
Selon le vice-président du PQ, M. Sylvain Simard, le système fédératif canadien n'est pas fonctionnel parce qu'il n'est pas assez centralisé.

Les dirigeants du Parti québécois ont, en quelque sorte, donné raison au premier ministre démissionnaire, M. Pierre Elliott Trudeau, qui prêchait, vendredi, en faveur d'une plus grande centralisation des pouvoirs au gouvernement fédéral.

Interrogé par les journalistes, le premier ministre René Lévesque a souligné qu'il avait l'impression que le "testament" de M. Trudeau était avant tout une réaffirmation de ses perspectives et de ses visées, "y compris celles qui ont été des échecs complets".

Tout en avouant que

le discours testamentaire de M. Trudeau ne l'avait pas inspiré quant à un départ de la politique, M. Lévesque trouve qu'il y a une logique chez M. Trudeau et que ce dernier la maintenait jusqu'au bout.

"Tout ce que ça illustre, dit-il, c'est l'évolution du système fédératif tel qu'il est. On aura beau rêver, en couleurs, à des fédéralismes renouvelés dans le sens des intérêts du Québec, ça ne viendra pas et je pense que là-dessus il a raison."

Plus tôt, devant ses militants, le chef péquiste avait souligné

PQ conseil national

Textes de Réjean Lacombe

Le discours de M. Trudeau promettait une chose. "Tant que ça va durer, dit-il, plus ça va changer, plus ça

va être pareil."

Disparition du Québec

Pour sa part, le vice-

président du parti, M. Sylvain Simard, estime que le système fédératif canadien "tant que nous sommes à l'intérieur est éminemment trop centralisateur et nous empêche de nous développer".

M. Simard reconnaît que le système canadien n'est pas fonctionnel parce qu'il n'est pas assez centralisé. "Il est incapable, poursuit-il, de prendre les vraies dé-

terminations. Il est incapable de réaliser des consensus qui donnent les grandes orientations économiques."

Pour le vice-président péquiste, la logique de M. Trudeau est très bonne: le Canada ne fonctionne pas. "Sauf, précise-t-il, que cette logique-là inclut la disparition du Québec comme entité nationale et culturelle. Pour nous, c'est inacceptable."

A la lumière de son raisonnement, M. Simard repousse toute logique centralisatrice à Ottawa. "Nous ne pouvons pas l'accepter, insiste-t-il, parce qu'elle implique notre disparition. Nous voulons que les pouvoirs appartiennent tous à l'État du Québec, afin que nous puissions réagir économiquement là où il faut, quand il le faut et avec la vitesse qu'il faut."

Décision avant la fin de la session sur le mode de scrutin

Le gouvernement du Parti québécois a l'intention de faire son nid au chapitre de la réforme du mode de scrutin avant la fin de la présente session qui aura lieu en juin.

Toutefois, il est fort peu probable que la position gouvernementale soit une copie conforme de la proposition faite, mercredi dernier, par le président de la Commission de la représentation électorale, M. Pierre-F. Côté, s'inspirant de la

"proportionnelle territoriale".

Le vice-président du Parti québécois, M. Sylvain Simard, a indiqué que le parti n'avait pas modifié sa position à ce chapitre. On sait que le PQ recommandait que la réforme du mode de scrutin s'inspire de la "compensatoire". Cette

position jouit d'une grande popularité auprès de plusieurs députés du Parti québécois. Même si, officiellement, il n'a pas été question de cette future réforme lors des assises du conseil national du PQ, il n'en reste pas moins que dans les corridors, le

sujet était évoqué. Plusieurs députés ou ministres ont avoué ouvertement, au SOLEIL, qu'ils étaient favorables à une réforme du mode de scrutin. Certains d'entre eux, dont le ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, favorisent une certaine forme proportionnelle.

Quant à lui, le ministre responsable de cette réforme, M. Marc-André Bédard, ne croit pas que le projet de réforme est voué à l'échec, en dépit des idées pour le moins disparates véhiculées par le PQ, quelques partisans du statu quo et ceux qui favorisent la "compensatoire".

POURQUOI VOTRE NOTAIRE?



Vous voyez votre notaire lorsqu'il est question d'un contrat de mariage, d'un testament ou de l'achat d'une propriété. Avez-vous songé à le consulter au sujet d'autres décisions d'ordre légal, familial ou économique? Si tel n'est pas le cas, vous serez étonnés de la diversité de sa compétence d'officier public et de conseiller juridique impartial. En voici seulement quelques exemples qui touchent de multiples aspects:

De votre vie privée

- Conventions entre époux à l'occasion des séparations de corps et des divorces
- Conventions entre conjoints vivant en union libre
- Modifications de contrat de mariage ou de régime matrimonial
- Procédures d'adoption d'un enfant
- Procédures de nomination d'un tuteur ou d'un curateur
- Règlements de succession
- Projets d'offre d'achat immobilier
- Procédures afférentes à la copropriété
- Déclarations de résidence familiale
- Actes de donation fiduciaire, de quittance, de servitude, de procuration...

De votre vie professionnelle

- Incorporations d'entreprises commerciales, industrielles ou agricoles et fusion de compagnies
- Contrats de société
- Déclarations de raison sociale
- Constitutions de clubs sociaux, de coopératives et de syndicats professionnels
- Enregistrement des marques de commerce, des brevets d'invention et des droits d'auteur
- Tenue des registres et préparation des règlements et des résolutions de compagnie
- Étude des incidences fiscales de vos décisions
- Nantissement commercial, agricole et forestier
- Vente de fonds de commerce
- Protêts et hypothèques maritimes
- Financement d'entreprise par acte de fiducie
- Baux commerciaux, emphytéotiques...

Chambre des notaires du Québec

630, boulevard Dorchester ouest, Bureau 1700, Montréal, (Québec), H3B 1T6

Une bonne planche à voile pour presque rien! Parce que...

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES JOURS!

abonnement: 647-3333

177

Landry entend amasser \$2 millions lors de la campagne de financement

C'est une somme de \$2 millions que le responsable de la campagne de financement du Parti québécois, le ministre du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, entend amasser auprès des militants et sympathisants péquistes.

Pour M. Landry, cette campagne qui prendra fin le 27 mai est une étape cruciale dans la relance politique du Parti québécois. L'an dernier, de peine et de misère, le PQ avait réussi à atteindre son objectif de \$2 millions.

Les dirigeants péquistes ne se cachent pas pour souligner que cette campagne est d'autant plus importante que le PQ se retrouve en période pré-électorale. Le vice-président Sylvain Simard a même indiqué que le fonds de réserve électoral était à sec.

Cette campagne se tiendra sous le thème: "Chaque pas, chaque geste, chaque effort, pour bâtir une majorité".

"La souveraineté, a dit M. Landry, ce n'est plus cette chose lointaine ou abstraite ou cachée derrière d'infinis détours. La souveraineté c'est ce que nous aurons ou que nous n'aurons pas, 10 heures environ après l'ouverture des bureaux de scrutin, le jour de la prochaine élection générale."

Pour le ministre, la prochaine élection générale commence dès maintenant. M. Landry croit que l'objectif sera finalement dépassé parce que les militants et les militantes du PQ ont besoin d'une victoire.

Dans la région de la capitale nationale, l'objectif a été fixé à \$300.000. L'an dernier, les péquistes de la région de Québec avaient atteint leur objectif de \$298.026. Ils avaient, en fait, amassé \$301.226. Ce sont dans les circonscriptions de Louis-Hébert, avec un objectif de \$30.382, et de Montmorency, avec \$30.166, que les péquistes comptent amasser les plus importantes sommes d'argent.



COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER (bibliothèque de Québec)

Bureaux à louer

jusqu'à 20,000 pi. ca. sur un même plancher

Venez vous installer dans un édifice de prestige, au centre-ville de Québec

RENSEIGNEMENTS: 525-4931

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE BELLEMARE ET LAFOND

Dr Fernand Bellemare, M.D. C.S.P.Q., et Dr Gilles Lafond, M.D. C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)

OPHTALMOLOGISTES

Maladies des yeux, examen de la vue Verres de contact

320, rue Saint-Joseph est, Québec
Complexe bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

Que faites-vous ce midi?

NOUS, DE L'OFFICE DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR, ATTENDONS VOTRE APPEL.

Votre bureau régional de l'Office, à Québec, est maintenant ouvert de 8h30 à 17h00 SANS INTERRUPTION. Ce midi et tous les jours ouvrables qui viennent, nous pouvons donc vous consacrer tout notre temps! Pourquoi ne pas en profiter!

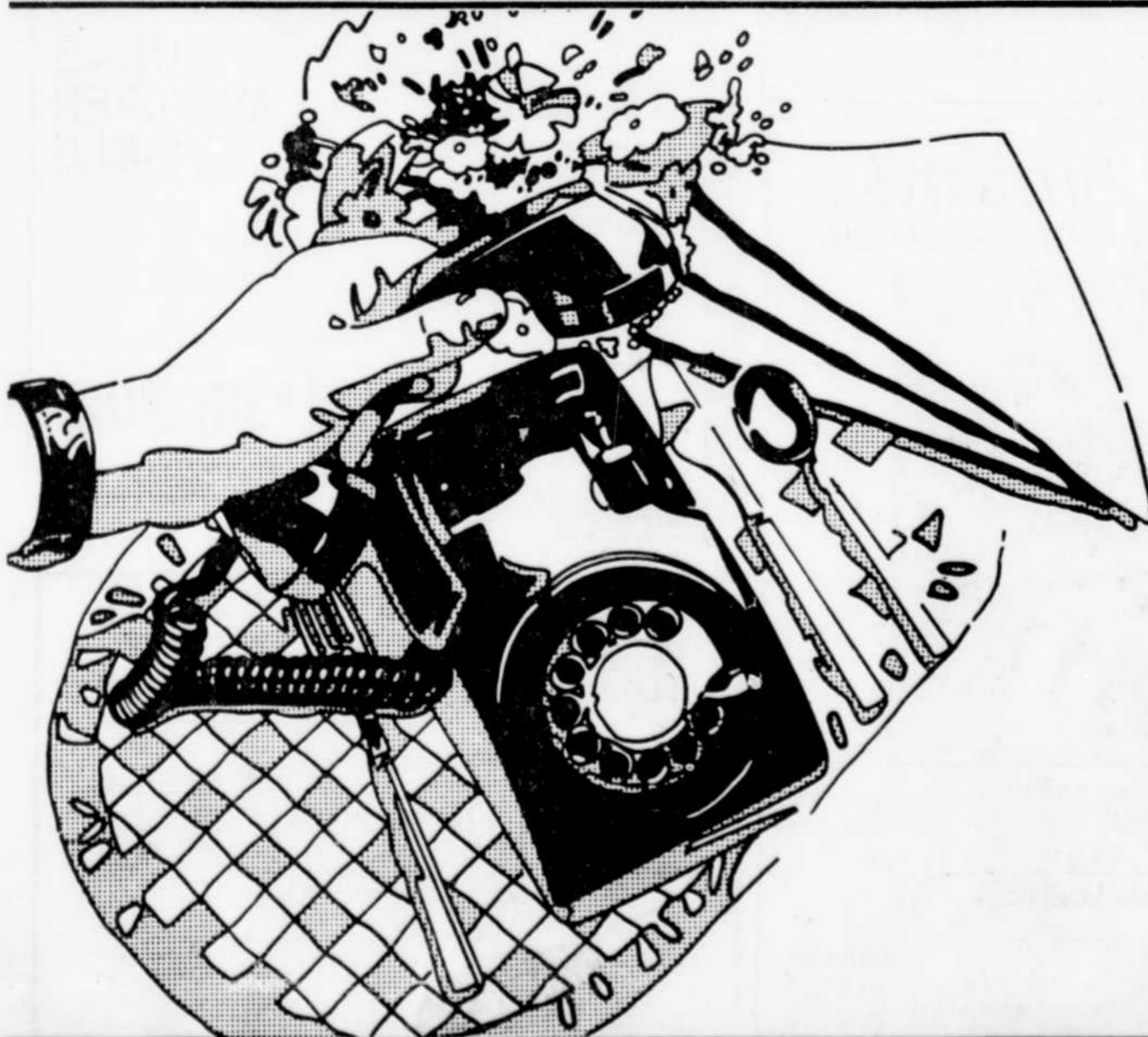
Vous avez besoin d'un conseil sur un produit de consommation? Vous désirez connaître vos droits et obligations avant de signer un contrat? Vous avez des problèmes d'achat ou de réparation d'automobile? Une garantie n'est pas respectée? Pour ces cas et beaucoup d'autres: COMPOSEZ:

643-8652

Vous préférez nous rencontrer? Notre bureau est situé au cinquième étage du 6, rue de l'Université, entre la rue des Remparts et la rue Sainte-Famille, en plein cœur du Vieux-Québec près de la Basilique et du Petit Séminaire.

Office de la protection du consommateur

Québec



Le PQ songe à élire son chef par un scrutin proportionnel

C'est par l'entremise d'un mode de scrutin proportionnel que les militants du Parti québécois seront vraisemblablement appelés, un jour ou l'autre, à choisir leur prochain chef.

Même si aucune décision n'a été prise au cours des délibérations du conseil national de la fin de semaine, il n'en reste pas moins que le principe même de la réforme semble rejoindre les désirs des militants. Ce n'est qu'au cours du congrès de juin que les péquistes feront un choix à ce chapitre.

Le premier ministre René Lévesque, qui a annoncé son intention de se porter une fois encore candidat à la présidence du parti, ne pourra donc pas éterniser ce nouveau système.

Les péquistes espèrent donc réussir là où les libéraux ont échoué. On se souviendra que des militants avaient favorisé l'élection de leur nouveau chef par l'entremise d'un vote universel. Toutefois, cette proposition avait été défective et les libéraux ont dû se contenter du système traditionnel.

Le chef du PQ, M. Lévesque, n'est pas réfractaire à l'idée. "Si c'est bien organisé et bien encadré, dit-il, je trouve que l'idée a un sacré

PQ conseil national

Textes de Réjean Lacombe

mérite. Il ne s'agit pas de rejoindre de façon artificielle les primaires américaines. Mais plus il y a de gens pour juger les candidats, plus il y a de chances que le choix soit démocratique et qu'il rallie un consensus."

Pour sa part, le vice-président, Sylvain Simard, voit dans le débat qui a eu lieu au cours de la fin de semaine sur cette question, un désir des péquistes de rejeter le mode actuel. "Ils veulent, dit-il, s'orienter vers une participation de plus en plus large des militants à la prise de décision."

Deux processus

En fait, les participants au 9e congrès de juin

auront à choisir entre deux processus. Ainsi, un rapport d'un comité spécial met de l'avant une première formule où l'élection des délégués et déléguées se ferait au scrutin proportionnel par la tenue d'assemblées générales dans les circonscriptions électorales.

Dans une autre formule, les membres de ce comité proposent l'élection des délégués et déléguées au scrutin proportionnel par suffrage universel. Ils estiment que la volonté de chaque votant doit être le plus fidèlement traduite dans les résultats finals.

Dans la première formule, il s'agit en fait du mode traditionnel du choix des délégués et déléguées qui sont appelés à élire un chef de parti. Elle favorise, selon les membres du comité, les membres les plus militants du parti. À ce système, ils ont donc greffé le scrutin proportionnel en vue de respecter la volonté de chaque votant.

Quant à la deuxième formule, les membres du comité expliquent qu'il s'agit du mode de scrutin favorisant d'une part la participation de tous les membres du parti, soit le suffrage universel, et d'autre part, la participation des militantes et militants les plus actifs du parti.



Le premier ministre René Lévesque n'est pas réfractaire à l'idée d'un mode de scrutin proportionnel. Il trouve que l'idée a un "sacré mérite", si c'est bien organisé et bien encadré.

Plusieurs ministres et députés absents

Le beau temps, sans aucun doute, a amené plusieurs députés et ministres à désertier, hier, le conseil national qui se tenait à Québec.

Si au cours de la journée de samedi tout le monde était là, il n'en reste pas moins qu'une poignée seulement de députés et de ministres ont bien daigné faire acte de présence, hier.

D'ailleurs, le député de Duplessis, M. Denis Perron, un des seuls à ne pas faire "l'école buissonnière", a reproché à ses confrères leur absence. Quelques ministres, dont MM. Robert

Dean, Raynald Fréchette, Marc-André Bédard, Guy Chevrette, ont persévéré jusqu'à la fin... ou presque. Quoi qu'il en soit, le vice-président Sylvain Simard estime qu'il s'agit-là d'un conseil national bien réussi où il aurait découvert que les péquistes étaient animés par un esprit nouveau.

Une invitation à Bourassa

Le vice-président Simard a confié à des journalistes que si jamais le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, se présentait dans l'une des trois circonscriptions élec-

torales de la région de Montréal, il serait prêt à lui faire la lutte. "Si M. Bourassa se présente, dit-il, dans une des élections montréalaises qui auraient lieu dans des délais raisonnables, je pourrais envisager la possibilité de lui faire la lutte." Quoi qu'il en soit, il ne faut pas s'attendre à ce que M. René Lévesque déclenche ces trois élections partielles cette semaine. Il faut penser en fonction de se-

maines, a-t-il précisé. Mais il n'est pas exclu que ces trois élections, dans Marie-Victorin, Sauvé et Marguerite-Bourgeoys, aient lieu simultanément.

La grève de collégiens

Un délégué de la région de Sherbrooke s'en est pris durement au ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé. Il a reproché à ce dernier

de ne pas s'occuper de la grève déclenchée par des élèves de quelques collèges au Québec.

Ah! les caucus...

Les députés de la région de la capitale ont été pris à partie au cours de la fin de semaine. Alors que venait à peine de débiter le conseil national, ils ont été conviés à participer à un caucus. Il s'en est suivi quelques huées. "Je trouve regrettable,

a dit M. André Boucher, que l'on invite les gens à quitter la réunion." M. Boucher a été applaudi.

Les sondages

Tout au cours des délibérations du conseil national, il a été maintes fois question de la piètre performance du Parti québécois lors des derniers sondages. Toutefois, un peu tout le monde cherche quelques indices qui seraient de na-

ture à jeter un peu de baume sur les plaies. Ainsi, le premier ministre René Lévesque a découvert qu'il y avait des in-

dices dans les récents sondages qui sont plus importants que les résultats. "Dans la plupart des sondages, dit-il, il y a

une chose frappante parmi d'autres, c'est la confiance dans l'avenir du Québec qui a augmenté de 20 pour 100."

CENTRES-DIEU
Lieux d'écoute, d'information, de dialogue, de prière. Un prêtre est à votre service.

PLACE LAURIER: 651-2059
PLACE FLEUR DE LYS: 523-9822
PLACE QUÉBEC: 525-4015
GALERIES CHAGNON: 837-5484
CARREFOUR ST-GEORGES: 228-7545

ANGLAIS COURS DE CONVERSATION

- Programme pour tout niveau
- Cours individuels ou en groupes

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 12 AVRIL ET BÉNÉFICIEZ DE RÉDUCTIONS DE \$30.00 à \$100.00.

- Cours également offerts sur cassettes en Anglais, Français, Italien, Espagnol et Allemand.

Pour tout renseignement complémentaire:

LPS
UN COURS FAIT SUR MESURE
681-6375
LPS® (L'anglais, Productions, Services, L'été) Permis du ministère de l'Éducation no 662/22 (culture personnelle)
3, Parc Samuel-Holland, Suite 195, Québec G1S 4M6

VOLS PROTÉGEZ VOS BIENS...

- Système adapté à vos besoins
- Résidentiel et commercial
- 22 ans d'expérience
- Centrale approuvée AA
- Meilleurs prix en ville

SPECIAL "KIT" COMPLET POUR L'ÉTÉ 84
842-0223
145, des Meuniers, Neuchâtel

PROTECTIVE
Pièces et main-d'œuvre garanties

VICTIME d'incendie, vol, accident

Si, à la suite d'un sinistre, vous éprouvez des difficultés à formuler votre réclamation auprès de votre assureur, nous pouvons vous AIDER.

Nos services sont professionnels et rapides.
CONSULTATION - NÉGOCIATION - RÉGLEMENT
Plus de 20 années d'expérience dans l'indemnisation des sinistres.

PERREAU-LATHIEU & CIE LTÉE
EXPERTS EN SINISTRES LICENCIÉS (cert. #156)
1195, rue de Lavergerie, suite 60
Sainte-Foy, Qué. G1V 4N3
Tél.: (418) 659-6777

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT

Rampe d'accès pour chaise roulante. Modèle pivotant ou non.

Ceinture hernière

Chaise roulante électrique

EQUIPEMENT MEDICAL • VENTE ET LOCATION
• SERVICE D'URGENCE ET DE DÉPANNAGE SUR FAUTEUIL ROULANT • RÉPARATION ET PIÈCES
24 heures par jour • **687-3155**

Régent St-Pierre
1375, boul. Charest ouest

NOUS SOMMES LÀ!

"SPÉCIAL DÉBUT DE SAISON"

COMPTOIR DE VENTE DU MANUFACTURIER

Sunbeam
Un service fiable

BARBECUE ET MEUBLES DE PATIO
APPELÉZ-NOUS

675, rue des Rocailles Québec 627-5042

Edifice Champlain • Edifice Frontenac
Espace à bureau
A LOUER

En "plein cœur" du centre-ville de Sainte-Foy. Différents espaces de 300 à 13.500 pieds carrés. Disponibles immédiatement. Formule "cle en main" disponible.

Pour renseignements: **Pierre Léveillé**

Place Laurier
2700, boul. Laurier, Ste Foy (418) 651-7085

Du neuf... l'inaccessible bientôt à votre portée!

la vue c'est la vie!

lunettes, verres de contact

20 ans de qualité

Robert Laforce OPTICIEN

BUREAU PRINCIPAL - OUVERT 6 JOURS 5 SOIRS
210, boulevard Charest est (face à la gare centrale d'autobus)
529-1714

Un heureux Mariage chez Birks

Si nous sommes les plus importants joailliers au Canada, c'est que depuis plus d'un siècle nous avons gagné la confiance des gens.

Bague et anneau de mariage sont vendus séparément.

les Diamants Birks ont l'éclat de l'amour.

Le grand quartier général Volkswagen, Porsche et Audi à Québec

LAVAL Volkswagen Ltée
Rabbit, Jetta, Scirocco, Audi

777, boul. Charest ouest Québec (418) 687-4451

VW
PORSCHE
AUDI

PLACE FLEUR DE LYS Entrée 2 525-4771 Entrée 9 525-4619

PLACE LAURIER Village Normand 658-4753

GALERIES DE LA CANARDIERE 667-2911

GALERIES DE LA CAPITALE 626-6216

POLITIQUE

L'Etat d'Israël doit être reconnu, dit le chef tory

(D'après UPC et PC) — Le chef conservateur Brian Mulroney a affirmé hier à Montréal que les Etats arabes devaient reconnaître Israël, mais que ce pays devait aussi travailler pour faire une place aux Palestiniens. S'adressant à 300

convives invités au dîner de l'Association des obligations d'Israël, M. Mulroney a soutenu que pour arriver à une paix durable au Moyen-Orient, Israël devait accepter "sa part de responsabilité" puisque "le règlement de la question palestinienne est essentielle pour réaliser la paix générale".

Le chef tory a déclaré que le Canada pourrait offrir ses services (par l'entremise des Nations unies) pour qu'une paix soit maintenue, mais aussi que son gouvernement travaillerait à établir la paix dans cette région.

M. Mulroney revenait d'un voyage dans l'Ouest canadien.



M. Art Lee, un avocat de Vancouver, a été élu chef du Parti libéral de la Colombie-Britannique, samedi. M. Lee succède à Mme Shirley McLoughlin et a remporté la course à l'investiture dès le premier tour avec 319 voix sur 525. L'avocat de 36 ans a été député provincial de Vancouver East de 1974 à 1979.

Bourassa croit que le Québec doit être rebâti

SHAWINIGAN (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Robert Bourassa, estime que "si l'on ne rebâtit pas le Québec d'ici l'an 2000, on se retrouvera comme un Etat du Tiers-monde".

M. Bourassa a fait cette déclaration, hier, à l'issue du colloque régional du PLQ de la région Mauricie — Bois-Francs, qui avait lieu à Shawinigan et qui réunissait quelque 500 partisans libéraux.

Se disant fort confiant que le peuple québécois élira la prochaine fois un gouvernement responsable, l'ancien premier ministre a affirmé que le PLQ avait le plus "grand défi" à affronter afin de "rebâtir socialement et économiquement" la province.

Pour entreprendre cette reconstruction économique, le chef du Parti libéral a expliqué que la "priorité" de sa formation politique était de rétablir, à brève échéance, la "stabilité politique" et de redonner également confiance aux investisseurs étrangers et à la collectivité québécoise.

Selon M. Bourassa, il faut bénéficier largement des ententes fé-

dérales-provinciales si l'on veut redonner une prospérité sociale et économique aux Québécois.

Il a de plus signalé que le Parti libéral du Québec devra, au cours des années qui viennent, s'adapter aux nouvelles règles du jeu économique et assurer aux jeunes étudiants et aux futurs travailleurs une formation professionnelle adéquate en vue de développer une meilleure productivité.

Répondant à l'invitation faite par le vice-président du PQ, M. Sylvain Simard, de se porter candidat aux prochaines élections partielles devant être annoncées sous peu, le chef du PLQ a affirmé que M. Simard n'avait pas beaucoup de "respect" pour son chef actuel, M. René Lévesque, qui avant d'occuper son poste, avait été hors de l'Assemblée nationale du Québec pendant sept ans.

L'ancien premier ministre a révélé que depuis sa réélection à la tête du PLQ, il s'affairait à l'élaboration d'un vaste programme politique qui répondrait aux aspirations et aux attentes des Québécois.

Mulroney comparé à Gretzky

"Mulroney un nouveau Gretzky?" Ainsi titrait l'édition d'hier du journal "The Winnipeg Sun", en page éditoriale. Pourquoi? Il se dégage de la personne du chef conservateur l'image d'un lutteur.



richard daignault à Ottawa

J'ai personnellement la conviction d'avoir vu le début d'un nouveau chapitre de l'histoire politique canadienne jeudi soir.

M. Pierre Trudeau n'a été, pour les anglophones de l'Ouest, que l'esprit québécois d'une certaine vision du Canada où, théoriquement en tout cas, le français a sa place partout.

Le "westerner" typique votait conservateur ou néo-démocrate en se disant qu'un jour le démon québécois du bilinguisme officiel serait chassé à jamais par un puissant exorciste capable de le refouler à l'intérieur de la province d'où il était sorti pour hanter l'Amérique anglophone.

Mais voici que l'esprit bilingue qui, dans ces parages se restreignait aux apparitions chez les libéraux, s'est présenté en chair et en os dans la personne même de celui de qui l'on attendait la délivrance, dans la personne même du nouveau chef conservateur, M. Brian Mulroney.

Jeudi soir, le bilinguisme et la dualité culturelle n'étaient plus un vague fantôme mais une nouvelle réalité incarnée par le Québécois anglophone Brian Mulroney.

Il était là, devant eux, leur chef à eux, pour leur dire: la réalité, c'est le pacte entre les deux races. Acceptez-la!

J'ai senti l'effolement, l'angoisse, de cette foule incrédule face à la réalité de la présence québécoise sur l'échiquier canadien.

Qui était là à Winnipeg? C'était le Québec, par la bouche de M. Mulroney, disant: sans la dualité, il n'y aura pas de Canada.

Voilà pourquoi on hurlait: "Go back to Quebec!" On ne pouvait croire que le jour était venu où le torisme incarnerait l'esprit libéral haï qu'on avait tant voulu écarter.

Nouveau chapitre

Un nouveau chapitre est enclenché. C'est évident. On a dit que la politique était un art. Certes, le premier ministre du Canada, M. Trudeau, a démontré qu'il était un grand artiste de la politique fédérale.

C'est une vérité qui devient d'autant plus évidente, à l'heure du crépuscule de sa carrière, du fait que les poncifs de la fresque politique qu'il a imaginée étendant maintenant l'ombre de leurs contours jusqu'aux confins du pays.

Mais parce que, au Canada, au plan fédéral, on a mis tellement l'accent sur l'apparence des choses, on a tellement travaillé à une certaine vision des choses, non sans succès d'ailleurs, qu'on a oublié que la politique n'est pas seulement un art.

Habitué à contempler les grands tableaux on a oublié que la politique doit être en fin de compte une force de réconciliation entre un passé et un devenir.

C'est paradoxal à dire mais M. Mulroney me fait beaucoup penser à Jean Lesage par cette capacité qu'il manifeste à engager la lutte pour un principe dans l'arène de la réalité.

Ce n'est pas un joli ballet intellectuel. C'est un spectacle de lutte d'où la réalité d'hier en sortira demain transformée.

Victoire au Manitoba

Politiquement, M. Mulroney a remporté une très grosse manche lorsque l'un des politiciens manitobains les plus négatifs à l'endroit du bilinguisme, a laissé entendre qu'il accepterait maintenant d'être candidat de l'équipe fédérale conservatrice à Winnipeg.

Bud Sherman, après une série de rencontres avec M. Mulroney, a annoncé qu'il acceptait de faire campagne aux côtés du nouveau chef même s'il n'était pas d'accord avec tout ce qu'il soutenait.

On croit à Winnipeg que M. Sherman pourrait défaire le libéral Lloyd Axworthy, le ministre des Transports, lors de la prochaine élection fédérale.

La démission de M. Sherman de l'Assemblée législative manitobaine serait annoncée sous peu.

En enseignement postsecondaire, le gouvernement du Canada joue un

RÔLE MOTEUR

On ignore trop souvent le rôle de tout premier plan que joue le gouvernement du Canada dans le domaine de l'enseignement postsecondaire. En voici quelques exemples:

1 Le programme de financement des institutions d'enseignement

Les contributions du gouvernement du Canada s'effectuent au moyen de transferts fiscaux et de versements, et elles totalisent au delà de 50% des coûts de l'enseignement postsecondaire. Pour l'exercice 1983-1984, au Québec, la part du gouvernement du Canada s'élève à plus d'un milliard de dollars.

2 Les prêts aux étudiants

En 1982-1983, le gouvernement du Canada a garanti des prêts s'élevant à 300 millions de dollars à 184 000 étudiants. En mars 1983, le gouvernement du Canada a ajouté 60 millions de dollars à son programme d'aide, a haussé le plafond des prêts consentis aux étudiants à plein temps, a offert, pour la première fois, des prêts consentis aux étudiants à temps partiel et a lancé un régime d'exemption d'intérêts pour les emprunteurs en chômage ou invalides. Le Québec, qui administre son propre programme, a reçu en compensation depuis 1964-1965, plus de 187 millions de dollars.

3 Les bourses

Le gouvernement du Canada accorde chaque année près de 10 000 bourses dont le total dépasse largement les 150 millions de dollars.

4 Le programme des langues officielles dans l'enseignement

Le gouvernement du Canada, par le biais d'ententes avec les gouvernements des provinces et des territoires, accorde une aide financière à l'enseignement de la langue officielle minoritaire (l'anglais au Québec et le français ailleurs) de même qu'à l'enseignement et à l'apprentissage des deux langues officielles comme langues secondes. Cette aide est acheminée à tous les niveaux

du système d'enseignement. Depuis 1970-1971, les dépenses à ce titre représentent plus de 1,8 milliard de dollars.

5 La formation

Pour l'exercice 1983-1984, le gouvernement du Canada, par l'entremise de la Caisse d'accroissement gérée par Emploi et Immigration Canada, consacre près de 75 millions de dollars à la construction de nouveaux centres de formation et à l'achat d'équipements modernes.

Pour en savoir plus long sur la participation du gouvernement du Canada à l'enseignement postsecondaire, remplissez et postez le bon ci-dessous.

Serge Joyal, Secrétaire d'Etat Canada / Serge Joyal, Secretary of State Canada



Je me renseigne.

J'aimerais recevoir Programme canadien de prêts aux étudiants

à temps plein régime d'exemption d'intérêts

à temps partiel

(Prière d'écrire en lettres mouleées)

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____

197-ED-1

Publications Canada
Case postale 1986
Succursale B
Ottawa (Ontario)
K1P6G6

Canada

LE FUTUR EST AU CANADA

Le cartel des "van lines" illégal

Déménagement: les tarifs seront révisés

par Marc LESTAGE

Toutes les entreprises québécoises, soumettre de nouvelles demandes de tarifs à la Commission

des transports du Québec puisque la Cour suprême de l'Ontario vient de décréter l'illégalité du "cartel des van lines".

Or, le "Club des déménageurs" vient d'être déclaré illégal par la cour ontarienne, ce qui signifie que l'association était perçue comme un "cartel" et que ses activités étaient "abusives" au sens de la loi canadienne.

Des modifications sont à prévoir prochainement selon M. Boutin, puisque déjà, en février, la compagnie "United" s'est adressée à la commission pour obtenir certains ajustements "à la baisse" des tarifs. C'est là une indication que le phénomène de la

"concurrence" devrait éventuellement refaire surface dans ce secteur, fait remarquer l'analyste.

distances incluent le chargement et le déchargement du camion. Des frais supplémentaires, représentant parfois plus que ceux du transport, doivent être prévus pour l'emballage. La Commission des transports exerce peu de contrôle sur ces tarifs jusqu'à ce qu'ils ne soient pas

considérés comme des frais de déménagement.



« Si vous saviez ce que j'apprends... »

« En téléphonant à la compagnie d'assurances Belair, j'ai appris que ça servait à quelque chose l'expérience. Depuis plus de 25 ans qu'ils sont dans le métier, les conseillers Belair en ont vu de toutes les couleurs. Pour mes assurances automobile et habitation, ils m'ont dit exactement ce dont j'avais besoin, sans me pousser, sans me presser... Vous, qu'attendez-vous pour apprendre tout ça? »

658-2350

Tout près de vous!



COMPAGNIE D'ASSURANCES BELAIR

Dans la région de Québec, 3 bureaux ouverts de 9h00 à 21h00, du lundi au vendredi.

CHARLESBOURG

8545, boulevard Henri-Bourassa

LEVIS

45, route Trans-Canada ouest

SAINTE-FOY

780, avenue de Brabant (angle autoroute Duplessis et Chemin Sainte-Foy)

Toutes ces entreprises "Allied", "United", "Atlas", "North American" et "Mayflower" étaient représentées au plan national jusqu'à ces dernières semaines par le Bureau des tarifs de l'Association canadienne des transporteurs d'aide-mobilier usagé et de ménages.

Depuis plusieurs années, au Québec, la Commission des transports publiait des listes de tarifs de déménagement longues distances à partir de recommandations qui lui étaient faites par cette puissante association. L'absence de concurrents éliminait toute contestation.

Des modifications sont à prévoir prochainement selon M. Boutin, puisque déjà, en février, la compagnie "United" s'est adressée à la commission pour obtenir certains ajustements "à la baisse" des tarifs. C'est là une indication que le phénomène de la

« concurrence » devrait éventuellement refaire surface dans ce secteur, fait remarquer l'analyste.

Les tarifs

A titre d'indications, rappelons que dans le transport de ménages sur de longs parcours, les taux sont établis aux 100 livres, en fonction des distances à parcourir.

Ainsi, selon la tarification actuelle "illégal" depuis janvier 1984 puisque formulée par l'association canadienne mais "qui doit s'appliquer en attendant une révision", il en coûte \$23.55 des 100 livres entre Québec et Montréal et \$32.70 des 100 livres entre Québec et Sept-Îles.

Les taux

Un ménage moyen pèse généralement entre 5,000 et 8,000 livres et des surcharges sont prévues pour certaines traverses maritimes \$2.90 des 100 livres entre Godbout et Matane et \$11.10 des 100 livres pour aller aux îles de la Madeleine.

Les taux pour le déménagement longues

sondage gallup

Moins de Canadiens approuvent l'euthanasie

Depuis cinq ans, le mouvement en faveur de l'euthanasie semble avoir freiné. Aujourd'hui, 66 pour 100 des Canadiens seraient en faveur de l'euthanasie dans certains cas, comparativement à 68 pour 100 en 1979.

Il y a 10 ans, cependant, une faible majorité seulement était en faveur tandis qu'en 1968, les personnes qui se prononçaient contre l'euthanasie (43 pour 100) étaient presque aussi nombreuses que celles qui l'approuvaient (45 pour 100).

Comme en 1979, les jeunes adultes en faveur de l'euthanasie sont plus nombreux que ceux ayant atteint l'âge de 50 ans. Il en est de même pour les personnes dont la langue première est le français ou l'anglais, celles-ci étant plus favorables à l'euthanasie que celles dont la langue maternelle est tout autre.

La question fut posée comme suit: "Lorsqu'une personne est atteinte d'une maladie incurable lui occasionnant de grandes souffrances, croyez-vous, ou non, qu'en vertu de la loi, des médecins qualifiés pourraient mettre un terme à la vie d'un patient au moyen de l'euthanasie si le patient en fait la demande formelle par écrit?"

Table with columns: National, OUI, NON, NE SAVENT PAS. Rows show percentages for different years (1979, 1974, 1968).

Table with columns: Groupes d'âge, OUI, NON, NE SAVENT PAS. Rows show percentages for different age groups (18-29, 30-49, 50+).

Table with columns: Langue maternelle, OUI, NON, NE SAVENT PAS. Rows show percentages for different languages (Anglais, Français, Autre).

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues faites au début de février au domicile de 1,050 personnes âgées de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est fiable à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

Advertisement for 'AUJOURD'HUI' radio program, featuring a telephone handset graphic and contact information.

Advertisement for 'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE' featuring a 'RÉDACTION' section with details on sessions, fees, and contact info.



Date: 30/03/84

Tirage régulier:

748296 250 000\$

Table showing lottery results for '2 500\$' and '50\$' categories.

Table showing lottery results for 'Gros lots de 25 000\$'.

Table showing lottery results for 'NUMÉROS MOBILES'.

Table showing lottery results for 'LOT BONI: 1 lot de 100 000 \$'.

LOTS BONIS:

1 000 lots de 500 \$ chacun

Numéros non décomposables

Large table listing 1000 winning lottery numbers in columns.

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

DOSSIERS

La presse alternative au Québec (2) Survivre sans trahir ses objectifs

Dans ce deuxième de trois dossiers sur la presse alternative au Québec, notre collaborateur Michel Beaulieu tente d'expliquer les raisons des succès et des échecs de ces revues qui se sont donné pour objectif de combler les lacunes ou les oublis volontaires des journaux traditionnels face aux syndicats et aux groupes populaires ou marginaux.

par Michel Beaulieu
(collaboration spéciale)

Fonder une revue alternative, c'est se lancer sur un bien fragile esquif au milieu d'une mer démontée. Passé l'enthousiasme des premiers instants, la satisfaction de communiquer sa vision du monde, sans l'interférence des médias traditionnels, l'équipage de la rédaction doit s'aguerir très rapidement, au risque de sombrer.

Manoeuvre difficile, réussie par certains de façon éclatante. Que l'on songe à "Libération" en France, obscur journal de gauche élevé au rang d'organe de presse respectable (et toujours à gauche!), ou à la revue écolo-politique "Arrowsmith", née au Canada anglais en tirant à plus de 100,000 exemplaires.

Mais quelles que soient les thèses proposées, gauchiste ou écologiste, le monde de la presse a ses règles, que personne ne peut ignorer. Surtout pas les intrus...

"Pour éviter que ne surviennent à nouveau des hécatombes comme celle de 1983, les médias alternatifs devront tenir compte de certaines règles fondamentales!" Gaétan Tremblay, professeur à l'UQUAM au département des communications, s'adressait ainsi à plus de 200 représentants des médias alternatifs québécois, rassemblés en janvier à la polyvalente Jeanne-Mance, à Montréal. Parmi les auditeurs attentifs, les collaborateurs des revues *Presse libre*, *Focus* et *Luttes urbaines*, toutes disparues en 1983.

"Les médias alternatifs, s'ils veulent maximiser leurs chances de survie et d'implantation solide dans le milieu, devront s'attarder à respecter les quatre points suivants de préciser M. Tremblay: identifier préalablement leur public cible (ce qui influencera le style de la revue), viser une plus grande compétence en matière d'économie et de finances (et perdre l'allergie à la rentabilité), éviter les excès de démocratie (et la mort par essoufflement), et faire preuve d'une plus grande rigueur professionnelle."

"La fin de l'époque de la spontanéité", s'exclamera un participant.

Des erreurs

"Nous avons dès le départ commis certaines erreurs fondamentales que nous n'avons jamais pu corriger par la suite", explique l'un des membres de *Presse libre*. Curieusement, cette revue, première victime de l'hécatombe, succombera d'un mélange de tout ce qui sera reproché par la suite aux revues alternatives.

"Nous voulions être à la fois un bulletin de liaison (entre les différentes organisations populaires), d'information et d'enquête. Très tôt, l'aspect liaison a pris beaucoup trop de place. Des conflits surgirent entre la rédaction (un permanent et demi!) et les collectifs en région. Des conflits portant sur l'orientation de la revue et résultant de la structure ultra-démocratique (participation des régions à l'élaboration de la revue) adoptée au départ."

Côté économique, les revenus publicitaires potentiels n'étaient souvent évalués que sous le seul angle idéologique et souvent écartés. Et ce, sans que personne ne semble trop s'interroger sur le seuil minimal de revenus permettant la survie. Résultat, *Presse libre*, à court de fonds, ferme ses portes en octobre 1982.

Pressions extérieures

Mais les problèmes de la presse parallèle au Québec ne découlent pas que d'une gestion interne déficiente, d'insouciance économique et de "démocratie aigüe".

Focus, disparu en 1983, pallia pendant cinq ans au manque d'information traditionnel dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. "Au manque d'information traditionnel ou, plus simplement, à l'information traditionnelle!" me lance en boutage Jean-Guy Girard, associé dès les premières heures à *Focus*. "La revue se définissait comme "progressive", et n'hésitait pas à s'attaquer aux institutions du coin. Nos scandales, nous n'allions pas les chercher à Washington!"

Evidemment, avec pareille politique, *Focus* ne se fit pas que des amis et se buta rapidement à ce que Girard qualifie de "censure économique". La revue *Résistance*, qui a pris en quelque sorte la relève de *Focus*, se heurte d'ailleurs au même problème.

"En 1983, dans le cadre de l'Année des communications, raconte Girard, *Résistance* reçoit une subvention de \$8,000 du ministère pour produire un numéro spécial portant sur les communications. Les gens de la rédaction décident de tirer 10,000 exemplaires de ce numéro de prestige et se mettent en quête de publicité. Ils contactent une agence de Jonquière, spécialisée en recherche de publicité, qui accepte de s'occuper d'eux pour trois jours, à commission, convaincue de la rentabilité du projet. Le premier soir pourtant, coup de téléphone et coup de théâtre: "les ventes vont bien, mais l'agence ne peut se permettre de vendre de la publicité pour une revue du style de *Résistance*. L'agence a réalisé, un peu tard, à qui elle avait affaire. Ses clients réguliers, les chaînes de radios et de télévision locales ou le mécène régional, l'ALCAN, lui auront ouvert les yeux."

Distribution

Une exception à la règle? Presque toutes les revues alternatives ont des problèmes de distribution, à un point tel que l'on songe sérieusement à mettre sur pied une agence de distribution parallèle (ce qui est déjà fait dans la région de Montréal). Du côté des imprimeries, rien de très encourageant non plus. "Les journaux communautaires, on les imprime pendant les heures creuses, entre les "vrais" clients? constate Denis Cusson de *Droit de parole*. Evidemment, la qualité s'en ressent."

Le journal communautaire de



L'équipe de "Droit de parole", à Québec.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Fermont, le "Trait d'union du nord", s'est buté à un autre obstacle; pas une seule imprimerie sur toute la Côte-Nord n'acceptant de le recevoir! La solution, coûteuse: venir se faire imprimer au Lac-Etchemin et monter tous les journaux vers le nord!

Le boycottage peut également se faire à d'autres niveaux. Lise Moisan de *La Vie en rose* raconte: "Certains propriétaires de tabagies refusent catégoriquement de vendre la revue. La raison? Il s'agit d'une publication "féministe"... Toutes ces difficultés, la presse alternative les doit à la nature de son message. N'en déplaise à la liberté d'expression, les

trouble-fête ne sont jamais reçus à bras ouverts!

Subventions

Un autre écueil guette les journaux parallèles: leur dépendance face aux subventions. Une caricature parue dans *Le Temps fou* illustre bien toute l'ambiguïté de ce système de subvention. Un militant, calvitie prononcée et barbe au vent, s'approche d'une boîte aux lettres. L'air contrit, il s'adresse aux lecteurs: "En 70, je rêvais d'y mettre une bombe... En 80, j'y ai posté 18 demandes de subvention!"

Les limites d'une presse alternative dépendante du bon vouloir

gouvernemental n'échappent à personne. Par le biais des subventions, le gouvernement s'arroge un droit de veto dont, parlez-en aux ex-collaborateurs de *Focus*, il n'hésite pas à user à l'occasion.

En 1983, cette revue mourra étranglée financièrement. Les subventions qui l'avaient maintenue en vie pendant cinq ans se tarissent. La revue ne cadre pas très bien dans les plans du ministère des Communications, et puisque de toute façon le budget accordé à l'ensemble des médias écrits alternatifs plafonne à \$120,000, mieux vaut alimenter une revue publiée dans les grands centres qu'en région.

Le succès de "La Vie en rose" Savoir pour qui on travaille

Sans négliger tous les autres aspects de la question envisagée jusqu'ici, la réussite ou l'échec d'un média, quel que soit le message véhiculé, est peut-être avant tout fonction de la réponse du public.

Au-delà des problèmes de gros sous, le sabordage de *Luttes urbaines* a révélé un malaise dont souffre l'ensemble de la gauche québécoise, chez qui se recrutent la plupart des lecteurs potentiels de la presse alternative.

Parue pour la première fois en septembre 1979 (16 numéros en quatre ans), *Luttes urbaines* voulait "donner la parole aux groupes populaires pour se faire entendre, pour faire connaître ses luttes et se légitimer".

"Finalement, nous étions, et sommes demeurés, un collectif de techniciens, admet Michel Li-moge, l'un des membres du collectif. Au cours de nos quatre années d'existence, les abonnements se sont maintenus à 350-400 exemplaires; les ventes n'ont pas progressé. Au niveau du collectif, nous sommes passés de huit membres au départ à trois à l'arrivée."

Dans son dernier éditorial, *Luttes urbaines* n'avait d'ailleurs pas craint de poser clairement la question: "Très peu d'intérêt a été manifesté chez les militants à rejoindre le collectif. Il n'y a donc pas eu de sang neuf, de mobilisation. Le collectif en arrive donc à se demander pour qui il travaille".

La vie en rose

A *La Vie en rose*, une revue alternative qui a le vent dans les voiles, on sait pour qui on travaille. "Depuis que je travaille en permanence à *La Vie en rose*, raconte Lise Moisan, je me rends compte comment la revue, au-delà de son rôle d'information, exerce un impact quotidien sur la vie des femmes. Plus qu'une revue, nous sommes devenues un centre d'information et de référence, un lieu de rencontre, un bureau de dépannage pour de nombreuses femmes."

Pendant que la gauche vote, le mouvement féministe a conservé toute son ampleur. Le phénomène se reflète au niveau de la presse alternative. *La Vie en rose* est devenue "la" revue alternative au Québec. Le suc-



Lise Moisan, permanente à "La Vie en rose".

photo: Michel Parent (collaboration spéciale)

cès? Certes, mais un succès que les collaboratrices elles-mêmes ne veulent pas surestimer.

"En dépit de nos huit permanentes, des ventes et des \$10,000 en publicité que nous dénichons à chaque parution, la revue n'est pas "rentable". Les subventions comptent toujours pour 15 pour 100 du budget, et à certains moments, sans elles... Dans trois ans, possiblement, si tout va bien, nous atteindrons le seuil de rentabilité", espère Lise Moisan.

"Lorsque nous avons quitté le *Temps fou* (la revue y a paru en inséré pendant un an), nous avions 558 abonnées. Aujourd'hui, nous en avons 5,000, pour une vente de 14 à 16,000 numéros par parution. Pendant que les abonnements pour-

suivent leur progression, les ventes en kiosque, elles, plafonnent."

A quoi attribuer ces résultats? A la santé du mouvement féministe certes, mais également à l'énergie déployée par les membres de *La Vie en rose*. "Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles clientèles. Le dossier sur le vieillissement par exemple devait attirer des femmes qui autrement ne s'intéressent pas à la revue. Nous tentons également de nous impliquer physiquement dans le milieu, de maintenir notre contact privilégié avec lui. C'est dans cette optique que nous sommes devenues au cours des deux dernières années productrices (cette année avec le spectacle *Rose-Tango*, au Pa-

ladium de Montréal) dans le cadre de la Journée internationale de la femme."

Comment expliquer la faveur relative dont bénéficie la revue auprès des médias traditionnels? "Nous sommes conscientes d'avoir besoin des médias traditionnels pour amplifier la portée de notre message. Par rapport aux autres revues alternatives, nous bénéficions d'un certain avantage, la présence de femmes journalistes. Certaines commencent à se référer à nous. De plus, nous alimentons des chercheurs, proposons aux médias traditionnels de reprendre certains de nos dossiers, imposons notre légitimité."

"Ce qui ne veut pas dire que nous pouvons nous permettre de nous asseoir et d'attendre. Nous devons, constamment, agir activement vers les médias, sinon... Pendant deux mois, notre permanente chargée exclusivement de garder le contact avec les médias traditionnels a dû se reposer, victime d'une pneumonie. Résultat, deux mois de silence!"

De façon plus ou moins consciente, *La Vie en rose* s'est déjà conformée à plusieurs des exigences dont parlait Gaétan Tremblay: identification du public cible, contacts avec les médias traditionnels, diversification des sources de financement. "La recherche de revenus publicitaires ne nous pose pas les mêmes problèmes de conscience qu'aux autres revues alternatives, raconte Lise Moisan, puisque les compagnies sexistes ne s'intéressent pas à nous de toute façon."

Malgré tout, la revue n'est pas née suite à une étude sérieuse de tous ces paramètres puisque s'il en avait été ainsi, toujours selon Lise Moisan, "pas un seul numéro n'aurait vu le jour!"

La différence entre *La Vie en rose* et *Luttes urbaines*, le *Temps fou* ou *Focus*? Une simple question d'orientation, de financement, de démocratie, de performance journalistique voire d'énergie? Ou l'existence d'un mouvement collectif?

Quoi qu'il en soit, une revue ne saurait remplacer, ou créer, un mouvement social. Elle ne peut que l'alimenter et surtout, en tirer ses énergies.

Mardi: l'avenir de la presse alternative

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur
Jacques-G. FrancoeurPrésident et directeur général
Paul-A. Audet
Directeur de l'information
Gilbert AthotVice-président et trésorier
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition
Jacques Dumais

Une sage décision de CJMF



Jacques dumais

Ayant épuisé tous leurs recours en appel devant la cour fédérale, depuis une quinzaine, les administrateurs de la station CJMF-FM, de Québec, convenaient de sacrifier le présent pour des lendemains meilleurs. Ils quittaient les ondes au lieu de s'adonner à une piraterie suicidaire, dès hier matin. Ce faisant, ils se conformaient à la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de ne pas renouveler leur licence de diffusion.

Cette obéissance forcée devrait incontestablement militer en leur faveur quand, en juillet, le CRTC entendra d'autres requêtes pour diffuser sur la bande FM locale. Appuyée par 268,000 jeunes adeptes de "rock" ainsi que par une bonne partie de l'opinion publique, au coeur même d'un débat de fond national sur la gestion des ondes publiques, la station indépendante commence, un peu tard il est vrai, à régulariser sa situation.

Le CRTC devrait se montrer particulièrement conciliant à l'égard d'une entreprise qui embauchait une quarantaine d'employé(e)s et qui a des contraintes financières accentuées par une décision autoritaire sans précédent au Québec.

En éludant tous les rappels à l'ordre de ce tribunal quasi judiciaire concernant son infidélité à sa promesse de réalisation initiale, CJMF demeure inexcusable. Le CRTC ne peut tolérer une dissidence qui contrevient aussi manifestement aux règles du jeu fondamentales de la radiodiffusion. A troquer la musique douce contre le "rock", il y a deux ans et demi, CJMF se faisait justice elle-même. Si toutes les stations de radio emboîtaient le pas, le choix musical de tous les publics baignerait dans un nivellement inacceptable.

• • •

Le CRTC, par ailleurs, a l'habitude singulière de ne pas justifier des décisions même discutables. Ainsi, CJMF s'est réfugiée dans le "rock" quand la régie des ondes émit des licences pour la musique douce (MOR) à deux maillons de réseaux tentaculaires, CITF-FM (Télémedia) et CHIK-FM (Radiomutuel). Par quelle contorsion intellectuelle ou comptable, le CRTC a-t-il pu en arriver là en pleine crise économique et alors que l'indépendante CJMF subsistait déjà difficilement?

Si le CRTC veut qu'on le respecte, il faudra qu'il épilogue là-dessus. Sans quoi, les auditeurs en viendront à la conclusion que les stations locales non affiliées n'ont aucune chance face à des réseaux puissants et capables d'assigner des démarcheurs à Ottawa.

Par la même occasion, le tribunal fédéral devra rajouter sa philosophie des genres musicaux sur la bande en modulation de fréquence (MF). On a plutôt l'impression, de l'extérieur, que les commissaires du CRTC ne sont guère des inconditionnels de Boy George, de Michael Jackson et de toutes ces vedettes non canadiennes qui font pourtant accourir la jeunesse des années 80.

Il serait tragique de sombrer dans un légalisme négatif pour camoufler un conflit de générations. Les gestionnaires au pouvoir ont foi dans un nationalisme culturel pourtant peu créatif au chapitre du "rock" universel. CJMF a su capter cette évolution et donner, par le biais des jeunes, une leçon de rétroaction communautaire à ses concurrents. Voilà pourquoi une expérience de cette nature est nécessaire à Québec.



bloc-notes du lundi

Les mêmes lutteurs, en 1985

Le premier ministre René Lévesque laissait clairement savoir aux membres de son parti, samedi, qu'il entendait rester à la barre du Québec jusqu'à la prochaine élection générale devant porter, notamment, sur la souveraineté nationale.

Il est normal que le père de l'option souverainiste ne démissionne pas avant un combat que l'on souhaite enfin décisif autour du credo du parti qu'il a fondé, en 1968. S'il est battu, M. Lévesque facilitera ainsi le choix d'un successeur de même que la révision d'un projet national qui place le

Parti québécois dans un carcan électoral, depuis 1970.

Le gouvernement Lévesque est tellement identifié à une idéologie le transcendant que le danger demeure de voir l'électorat désavouer un produit durable en même temps que son vendeur mal aimé. Comme lors du scrutin de 1981, le public pourrait aussi réélire le régime sans pour autant souscrire à son option. Il importe donc que les ministériels aient enfin le courage de leurs convictions afin de ne pas rééditer, l'an prochain, la même confusion référendaire qu'en 1980.

Le retour glorieux, l'autonne dernier, de M. Robert Bourassa à la tête des libéraux québécois n'est sans doute pas étranger à la décision de M. Lévesque. Celui-ci et celui-là ont de vieux comptes à régler depuis 1976. Cette conjoncture laisse malheureusement présager une campagne électorale passiste.

Les politiciens vieillissent par l'usure du pouvoir et l'accélération de l'histoire ne comprennent pas toujours les valeurs nouvelles issues de la relève électorale. Pourquoi, par exemple, la jeu-

nesse actuelle demeure-t-elle si apathique face à ses dirigeants politiques?

Pour le moment, les sondages favorisent massivement un Bourassa évanescant et absent de l'Assemblée nationale. Il s'agit là d'un choix négatif parce que la population en a jusque-là des zigzags erratiques et des états d'âme variables de Lévesque. A moins d'un virage crédible chez l'un et l'autre, l'électorat n'aura rien de très stimulant devant lui pour bâtir le Québec de demain...

Jacques DUMAIS

Un prince sans "testament"

Par suite de son départ prochain d'Ottawa et d'une banale apparition dans la capitale québécoise, vendredi, à l'occasion du colloque de l'université Laval sur la réforme des institutions fédérales, les observateurs croyaient que le premier ministre Pierre Trudeau y livrerait son "testament politique".

C'était méconnaître l'homme qui, malgré une carrière politique achevée, ne disparaît pas du décor, n'a pas fait le voeu du silence, surtout si la prochaine élection québécoise porte sur la rupture avec l'ensemble canadien. M.

Trudeau n'est pas encore à l'heure des mémoires ou du testament...

Son allocution de vendredi, bien que construite élégamment, ne comporte rien de neuf au chapitre des relations fédérales-provinciales en général et Ottawa-Québec, en particulier. Il répète encore que son gouvernement fut très décentralisateur même si, avant lui, l'ex-ministre québécois Claude Morin eut magistralement démontré le contraire.

Pour M. Trudeau, comme le Québec des années 60 a donné le mauvais exemple aux autres "petites

patries" provinciales, il faut désormais renforcer l'Etat fédéral afin que les Canadiens puissent rivaliser avec la planète des supergrands dans l'avenir.

Le premier ministre est bien le seul Canadien qui, depuis le père Duplessis, n'a pas changé d'idées. Son expérience de 16 ans à la tête du Canada aurait toutefois dû le convaincre que le type de fédéralisme unitaire qu'il prêche inlassablement ne marche pas.

M. Trudeau a assurément fait taire le Québec, bilinguisme l'administration fédérale, rapatrié la constitution et

adopté une charte des droits. Mais s'il n'avait pas enfin décidé de vider les lieux, son parti eut été rayé de la planète nationale au prochain scrutin fédéral.

Conservateur ou libéral, le chef qui lui succédera ne fera peut-être pas mieux que lui. Mais il marquera des points s'il s'inspire du pays réel et des peuples solitaires qui le composent plutôt que des théories philosophiques européennes qui nient les nationalismes et les particularismes des "petites patries". Sans les provinces, le Canada n'est pas un pays!

JD

notes de lecture

Gallo piteux, Domenach et Lane stimulants



laurent laplante

(collaboration spéciale)

Philosophes, sociologues et autres analystes, d'après de nombreux et tonitruants imbéciles, ne se sentent à l'aise que dans l'air raréfié des abstractions inutilisables. Rien de ce qu'ils concoctent ne pourrait donc, selon ce préjugé, modifier quoi que ce soit à notre vie courante. La réalité, comme il se doit, est plus nuancée et l'on ne doit donc pas jeter et confondre dans la même baratte à beurre les lucidités de Max Gallo, les lucidités de Jean-Marie Domenach et les espoirs de Gilles Lane.

Max Gallo, sans doute malgré lui, fait dans sa "troisième alliance" la preuve éclatante et triste que le pouvoir politique n'est décidément pas un lieu de grande fécondité intellectuelle. Cet homme, capable dans le passé de textes

raisonnablement lucides, commet ici, en effet, un bouquin dont la platitude et l'insignifiance font dans le colossal.

Est-ce depuis que Max Gallo est député que ses neurones ont opté pour la grève? Est-ce parce qu'il est trop proche du pouvoir français qu'il n'est plus capable d'en parler avec justesse et une quelconque crédibilité? Je ne sais. Ce qui, en revanche, saute aux yeux, c'est que Gallo se comporte, dans ce mauvais décalque de la "troisième vague" de Toffler, comme un mauvais propagandiste. Non seulement, en effet, il écrit en partisan aveugle et servile, mais il laisse constamment transparaître son aveuglement et sa servilité, ce qui le rend insupportable aux yeux de ceux qui aiment la lucidité et inutilisable pour ceux qui auraient aimé compter sur lui comme sur un maquilleur habile.

Jean-Marie Domenach, c'est autre chose. On le constate aisément en lisant (ou en relisant) son "enquête sur les idées contemporaines". L'enquête en question ressemble plus, il est vrai, à une

réflexion qu'à une véritable vérification. Elle n'en comporte pas moins des aspects étonnamment séduisants. D'une part, on se réjouit que "L'Expansion", cette très pragmatique revue française, ait eu l'intelligence d'ouvrir ses pages neuf fois de suite aux élucubrations d'un philosophe et ait ensuite permis le regroupement de ces divers textes en un modeste bouquin.

D'autre part, on aime que Domenach ait subi avec succès le double test que constitue ce bouquin: non seulement, en effet, il avait consenti, à la demande de la revue, à prédire ce que seraient en l'an 2000 les idéologies significatives, mais il nous permet de constater, trois ans après la rédaction première, que les prévisions, jusqu'à maintenant, résistent assez bien à l'outrage du temps.

La boule de cristal de Domenach indique que le marxisme, comme il se doit, fera encore partie du débat dans quinze ans. Il inspirera toujours, déclare Domenach, "une partie de la recherche sociale, qu'il encadre dans sa rigueur mé-

thodique et son souci de totalisation, en même temps d'ailleurs qu'il fournit à l'idéologie ambiante un arsenal de démythifications à bon marché". Le jugement de Domenach, sévère et un peu court en France, ne s'appliquerait au Québec qu'à condition de traiter avec plus de nuances des analystes comme Pirotte, Bourque et Dostaler, pour ne citer que ceux-là.

L'histoire, écrit Domenach, semble, en raison peut-être d'un présent peu stimulant, promise à "abondants développements". Il n'est pas dit, cependant, que les "nouveaux historiens" se préoccupent beaucoup de la France. "Désormais, écrit Domenach, on n'enseigne pratiquement plus l'histoire de France dans la plupart de nos écoles. Gain d'humanité, perte d'identité. Une nation n'existe pas sans une tradition." Là encore, le Québécois aura droit à ses nuances: notre pendule, qui n'en est pas à un excès près, ne passe-t-il pas d'un oubli total de nos origines à un nombrilisme béat? Et vice versa?

La prophétie de Domenach, déployée sur neuf fronts, comprend

Freud, Lacan, les "nouveaux philosophes" comme les "nouveaux libertaires". Il est pourtant étonnant, en dépit de l'intelligence et de la cohérence de l'ensemble, que Domenach s'intéresse relativement peu à ce qui, de ce côté-ci de l'Atlantique, accapare totalement un Gilles Lane. Philosophe autant et plus que Domenach, mais moins "journaliste" que lui, Lane, en effet, considère comme une évidence que l'humain d'aujourd'hui scrute d'abord et avant tout la nature et l'ampleur de sa liberté. Et, de fait, les "marionnettes" dont parle Lane tirent comme nous et autant que nous sur les mêmes ficelles que nous. En ce sens, Lane, qui joue au clinicien plus qu'au prophète, rejoint peut-être le XXI^e siècle mieux encore que Domenach.

GALLO Max, "La troisième alliance pour un nouvel individualisme", Fayard, 1984, 223 pages. — DOMENACH Jean-Marie, "Enquête sur les idées contemporaines", Seuil, 1981, 124 pages. — LANE Gilles, "Si les marionnettes pouvaient choisir", L'Hexagone, 1983, 215 pages.

VOTRE PAGE

A nos lecteurs et nos lectrices

LE SOLEIL publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leurs auteur(e)s. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390 rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6. Téléphone: 647-3388.

Des faussetés sur le jogging

(Lettre adressée à Mme Monique Giguère, journaliste)

Suite à votre article-reportage paru dans l'édition du SOLEIL du 23 mars intitulé "Le jogging est déconseillé par les chiropraticiens", je fus et, le suis toujours, tellement choqué en tant que jogger et physiothérapeute que je m'empresse de vous faire part de ces quelques propos.

Franchement leurs affirmations que vous citez et rapportez frisent le ridicule et / ou l'ignorance crasse.

Ces "manipulateurs de la colonne vertébrale" prétendent qu'ils sont "les seuls professionnels de la santé à posséder la compétence et la formation pour rétablir l'intégrité articulaire des adeptes des sports!!! C'est ça? Ou! Après le dos et le jeûne, les voilà au secours des sportifs! Assez, assez de prétentions, d'ignorances malhonnêtes et surtout d'affirmations très douteuses sur des sujets où ils sont loin d'être reconnus comme des autorités.

Evidemment, le jogging ne convient pas à tous: grands malades, infirmes physiques (moteurs ou cérébraux) mais c'est la minorité. Presque tous les autres peuvent le pratiquer et ce à n'importe quel âge. L'important est qu'ils soient tous bien conseillés et préparés à le faire en toute sécurité.

S'il est vrai que les "problèmes lombaires" soient fréquents dans la population en général (4 adultes sur 5 en Amérique) et

sportive, le jogging n'y est pour rien! Je vous cite le Dr John E. Sarno, psychiatre et professeur de médecine physique et de réadaptation du New York University Medical Center. Ce médecin qui pratique la course à pied depuis 15 ans et soigne depuis 10 ans les troubles de dos, affirme: "J'ai examiné des milliers de patients souffrant du dos; je ne me souviens pas d'un seul cas où les douleurs avaient été provoquées par la course à pied. La plupart des problèmes originaient d'efforts en soulevant, tirant ou poussant et occasionnellement en s'étirant dans le cas d'un joueur de tennis." (Runners' World, octobre 1980).

Selon une autre importante étude publiée en 1980, étude clinique sérieuse menée par le Dr Douglas Jackson, orthopédiste et par M. John Pagliano, podiatre, tous deux Californiens qui ont examiné les blessures de 1,077 coureurs (747 hommes — 330 femmes) dont l'âge variait entre 13 et 68 ans et l'âge moyen 34 ans. Voici les résultats: 12 coureurs sur 1,077 consultèrent pour des troubles lombaires soit 1.1 pour 100 de toutes les blessures!

Une autre étude encore plus récente menée par un groupe de médecins du fameux Locomotion Laboratory of the Rehabilitation Center for Children de Winnipeg (Manitoba), étude qui analysait le degré (niveau) de stress exercé par une variété

d'activités physiques et sportives sur la colonne lombaire et ses muscles de support, démontrait que le stress du contact au sol par le talon au cours de la marche et du jogging était relativement insignifiant comparé au stress créé par le "swing" au golf ou au baseball. Ils prouvent en fait que l'éternuement était beaucoup plus stressant pour le dos que la marche ou le jogging.

Personnellement, après 15 ans de pratique en physiothérapie sportive et générale au cours desquels j'ai traité des milliers de cas de dos, j'ai très rarement soigné des patients joggers souffrant de lombargie.

Personnellement, je suis persuadé bien au contraire que le jogging, dans la plupart des cas, peut être thérapeutique. Aussi, adeptes du jogging et tous ceux / celles qui viendront grossir les rangs, n'ayez crainte, vous ne courez aucun danger si vous avec la sagesse de consulter et de profiter des professionnels de la médecine du sport (médecins, éducateurs physiques, physiothérapeutes, podiatres, nutritionnistes, etc.) qui sont à votre disposition pour vous évaluer, conseiller, examiner, programmer et même traiter (Eh! oui) les petits bobos qui surviendront peut-être mais, si soignés dès le début, disparaîtront tout aussi rapidement!

Georges Morisset
physiothérapeute
Club LeBourgneuf, Québec



Le Soleil, Yvan Mongrain

La religion

Jeûne, abstinence et pénitence

Dans l'édition du mardi 13 mars, en page des lecteurs, une dame, à partir de connaissances prises dans un journal religieux français, nous parlait de jeûne ecclésiastique et de jeûne eucharistique d'après les directives du nouveau droit canon.

Pour le jeûne eucharistique, elle affirmait ceci: "D'être au moins une heure à jeun de toute nourriture et de tout liquide avant de communier". La première partie du canon 919 se lit plutôt comme ceci: "Être à jeun, au moins depuis une heure, à moins qu'il ne s'agisse d'eau ou d'un remède".

Sur l'autre jeûne, je lis ceci:

Comme un diable dans l'eau bénite

(Lettre adressée à M. Claude Dubé dont la lettre a paru le 13 mars)

Votre lettre adressée au premier ministre ne m'inspire que le dégoût. Votre langage grossièrement excessif confirme votre désespoir. Vous êtes irrespectueux envers la majorité des Québécois qui ne partagent pas vos idées, la hiérarchie catholique et l'honorable Lévesque lui-même, récemment reçu en audience privée au Vatican.

Vos prétendus luttes et combats sont loin d'être terminés; vous devrez longtemps vous débattre comme un diable dans l'eau bénite, parce que l'Eglise a passé à travers d'autres tempêtes que les petites vagues soulevées par les anticatholiques de Québec.

Longtemps après votre disparition de ce monde, les peuples de la terre continueront leur marche ascendante à la suite du Christ glorieux.

Allez voir passer Sa Sainteté le pape en septembre; ça calmera vos nerfs!

E. Fortin
Cap-Santé

"Canon 1250; Les jours et temps de pénitence sont pour l'Eglise universelle; tous les vendredis de l'année et le temps du carême. Tous les vendredis, à moins qu'ils ne coïncident avec une solennité, il faut garder l'abstinence de viande ou d'un autre aliment, d'après les prescriptions de la Conférence épiscopale. — Canon 1251. Le jeûne et l'abstinence doivent être observés le mercredi des Cendres et le Vendredi saint.

— Canon 1253. Les Conférences épiscopales peuvent déterminer d'autres formes de pénitence, surtout des oeuvres de piété et de charité qui se substitueraient en partie ou totalement à la loi du jeûne et de l'abstinence; elle peut aussi donner plus de précisions sur la manière d'observer la pénitence. Or voici justement les précisions que la Conférence épiscopale canadienne apportait sur ce sujet. (Ordo 1984, page 84). Il importe de révaloriser la loi évangélique de la pénitence par une catéchèse intensive et d'en rappeler le caractère obligatoire. Le carême, ainsi que tous les vendredis de l'année, particulièrement les vendredis du carême et surtout le Vendredi saint conservent leur caractère pénitentiel. Ces jours-là, la pé-

nitence doit être considérée comme une exigence importante de la vie chrétienne; la manière de satisfaire à cette exigence est cependant laissée à la discrétion des fidèles...

Des "modes privilégiés" de pénitence sont recommandés aux fidèles, soit à cause de leur valeur évangélique, comme la prière, l'aumône, le jeûne et les autres oeuvres de charité, soit à cause de leur valeur traditionnelle, comme l'abstinence.

Une institution divine

M. Marc Leroux exprimait dans une lettre pour répondre à Mme Monique Robertson que les catholiques ne sont pas seuls sur terre... Pour qui se prend-il donc ce nouveau théologien pour placer sur un pied d'égalité le bouddhisme, l'islamisme et les multiples religions protestantes dis-je avec la religion catholique, institution divine.

Je veux d'abord faire remarquer que la valeur d'une religion ne se mesure pas par le nombre de ses adeptes. Sur quel

"Il me semble qu'il faut savoir bon gré à notre Conférence épiscopale, qui, à partir de la latitude que lui laisse le Saint-Siège, laisse à notre initiative et jugement de nos capacités et besoins, le choix de la pénitence, tout en retenant que la même Conférence épiscopale pourrait un jour donner des indications plus précises sur certaines pénitences à certains jours.

Jean-Marie Chamberland
Québec

aveugle se guide ce monsieur pour charrier de pareilles hérésies. Soit dit en passant, quand un aveugle se laisse guider par un autre aveugle, tous les deux risquent de tomber dans un précipice.

Notre Divin Sauveur Jésus-Christ, Dieu fait homme, n'est pas venu sur la Terre pour enseigner le bouddhisme ni l'islamisme, etc. Mais bien son Evangile divin. Il nous a dit: "Je suis la voie, la vérité et la vie!" A ses disciples, à ses apôtres, Il a dit aussi: "Méfiez-vous des faux prophètes, ce sont des loups ravisseurs".

"Pierre, tu es pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre Elle." Est-ce assez clair, messieurs, mesdames, colporteurs d'erreurs.

Martial Vaillancourt
Québec

Les frères séparés...

Séparés de qui, de quoi, je me le demande? A chaque jour, on entend parler de nos frères séparés et ce mot "séparé" résonne d'une façon bizarre à mes oreilles de chrétienne.

Ceux qui se disent séparés et qui y tiennent n'ont pas encore compris le vrai sens du message de paix de Jésus; car il est impossible d'être séparé et de dire qu'on s'aime.

A l'exemple de Jésus, un bon chrétien obéit aux lois du Christ comme lui-même, Jésus, a obéi aux ordres du Père. Dans l'Ancien Testament, Moïse s'est plié aux lois des hommes par crainte. Mais Jésus n'a pas eu peur des hommes et il n'a pas approuvé toutes les lois de Moïse.

Elle est spéciale la religion qui nous unit; elle repousse la séparation et si tu ne me crois pas, pense à ce qu'a dit Jésus: "Mes disciples se reconnaissent par la charité et l'amour qui les unissent les uns aux autres".

Le testament de Jésus m'oblige à te voir, à te considérer comme un frère uni dans une foi commune, sans étiquette. Un héritage universel nous attend; car le mot "séparé" a été banni du vocabulaire de notre maître à tous.

Pierre Bertrand
Montréal

Liliane Vézina
Saint-Augustin-Sud

La seule vraie!

(A M. Claude Dubé)

Au sujet de votre article paru dans cette rubrique, le 13 dernier, comment pourrait-il y avoir de passe-droit, en enseignant la religion catholique dans les écoles, puisque c'est la seule vraie! Notre-Seigneur n'a pas fondé plusieurs églises, mais une seule! La bible ne nous est pas comme ça tombée du ciel! Il a fallu quelqu'un pour nous transmettre les paroles du Christ, et ce sont les apôtres qui l'ont fait. Les autres sont des pseudo-églises qui se sont éloignées de la véritable.

Au dernier jour, vous comme les autres serez jugé par Notre-Seigneur, et non pas par Mahomet, Luther, Bouddha et autres que vous y croyiez ou non, cela ne changera pas certes, le plan de Dieu! Et quel sort vous préparez vous en voulant faire

de nos enfants de parfaits athées, et en venant crier votre haine sur la place publique contre le représentant qu'il s'est choisi lui-même sur la terre, pour continuer son enseignement?

Dieu n'a pas fondé son Eglise pour nous rendre malheureux, au contraire! Les croyants sont des gens épanouis, sereins, joyeux! parce qu'ils ont l'espérance que vous avez perdue.

Nous sommes dans la sainte quarantaine, temps de prières et de jeûne, de pénitence, temps propice à la réflexion. Puisse Dieu vous faire comprendre, durant ces jours, qu'en dehors de Lui, il ne peut y avoir de bonheur possible. Vos "propos" nous le prouvent.

Marie-Ange Gauthier
Giffard

Le fanatisme religieux

"Il n'y a pas de plus grande joie que de tuer et d'être tué pour Allah", proclamait récemment l'imam Khomeiny. Phrase que l'on pourrait traduire par: "Il n'y a pas de plus grande joie que de tuer et d'être tué pour l'imam Khomeiny". De toute façon, un tel propos qui est suivi par des milliers et des milliers d'individus qui s'avancent presque sans armes sur le champ de bataille à de quoi faire horreur.

On sait d'ores et déjà que la guerre irano-irakienne s'avère être une hécatombe, notamment du côté iranien. Ces jeunes Ira-

niens, de quatorze, quinze, seize ans, fanatisés, acceptent de gaieté de coeur de se faire tuer, assurés qu'ils sont, ou plutôt convaincus qu'ils sont, que de mourir dans une "guerre sainte" conduit directement au Paradis.

On aurait pu penser qu'au vingtième siècle, en ce siècle de science et de technologie, un tel fanatisme ne pourrait plus avoir cours. Le fanatisme religieux reste plus fort que le fanatisme politique. Il s'enracine dans le sentiment d'avoir raison, d'"être la parti de Dieu", comme le disait aussi l'imam Khomeiny. Or, quand on a Dieu de son côté, on

est assuré de la victoire finale, il n'y a que quelques milliers de morts qui nous en séparent.

Le colonel Kadhafi, président de la Libye, disait: "Vous les chrétiens, vous avez la Bible, grand livre en vérité, mais tout de même, la Parole de Dieu, c'est le Coran". C'est par de petites croyances de cette nature que prend racine tout fanatisme religieux. On a l'impression d'avoir Dieu de son côté, et alors on se croit tout permis.

En ville

Pour limiter les maires voraces

(Lettre adressée au ministre des Affaires municipales, M. Alain Marcoux)

A ma connaissance et selon les renseignements que je possède, seul le maire de la ville d'Alma a déterminé le salaire qu'il exigerait s'il était réélu maire en novembre 1983. Que l'on approuve ou non la rémunération qu'il a exigée, nous pouvons au moins le féliciter pour en avoir informé préalablement ses commettants. Peut-on en dire autant de ceux qui ont agi différemment?

Les principaux arguments employés par les édiles municipaux pour se voter des augmentations se résument ainsi:

- a) le nombre d'heures de travail;
- b) conséquemment obtenir une rémunération comparable à toute autre versée dans des secteurs analogues;
- c) qu'ils n'étaient pas assez bien rémunérés auparavant et que ce n'est que du rattrapage.

Personne ne conteste les deux premiers arguments, mais surtout le principe du troisième. En effet, si la loi n'avait pas été modifiée pour permettre aux édiles municipaux de recevoir plus que ce que prévoit l'article 64, est-ce que les mêmes personnes élues qui se sont récemment vu des augmentations substantielles se seraient abstenues de briguer les suffrages au niveau municipal?

Est-on obligé de se présenter à la mairie et comme conseillers ou conseillères? La somme de la rémunération versée est-elle une garantie absolue que les contribuables seront bien ou moins bien servis? Quel est le barème qui doit déterminer la rémunération d'un maire à plein temps?

Léandre Faguy
Sillery

La "politique" et la Laiterie Cité

J'ai lu avec attention la lettre de M. Paul Villeneuve reproduite dans l'édition du 6 mars et je crois nécessaire d'y apporter certains éclaircissements pour bien situer vos lecteurs dans le dossier de la Laiterie Cité. En tout premier lieu, il m'apparaît important que vos lecteurs sachent que monsieur Villeneuve est le mari d'une candidate défaitte du Rassemblement populaire aux dernières élections municipales et que, par conséquent, il n'est pas absolument impartial dans ce dossier.

Rappelons aussi qu'à la première réunion publique sur ce dossier, en janvier, il avait été convenu que le Comité de vigilance et la ville tiendraient des réunions communes pour examiner ensemble divers aspects du projet. Deux réunions ont eu lieu au terme desquelles le Comité de vigilance s'était dit satisfait des explications reçues et s'était engagé à participer, avec la ville, à une réunion publique convoquée le 29 février.

Mais par la suite, et à l'encontre de ce qui avait été convenu, le Comité de vigilance tenait une autre réunion à laquelle les

La première devait-elle être posée? Bien entendu que non. Si je l'ai posée, c'est tout simplement pour signifier que ceux qui oeuvrent au niveau municipal ne sont pas obligés d'y rester. Il y a de la relève dans ce domaine comme dans tout autre.

Quant à la deuxième, ce n'est pas toujours le montant de la rémunération qui détermine le degré d'une saine administration. En ce qui concerne le barème à établir quant à la charge à plein temps au niveau de la mairie, c'est une question délicate et dont la solution adéquate n'a pas encore été trouvée!

Suite à ce qui précède, je vous demande de modifier l'article 65 de la loi des cités et villes afin de modérer dans l'avenir l'appétit démesuré de nos édiles municipaux quant à leur rémunération. Cet article devrait être modifié de façon à ne permettre qu'un pourcentage maximal d'augmentation. De cette façon, on éviterait les hausses astronomiques et l'on éviterait également la risée des contribuables qui n'ont pour outil démocratique que la persuasion.

Un maire d'une ville d'un peu plus de 13,000 habitants de la banlieue de Québec reçoit depuis le début de mars un salaire de près de \$21,000. Que devrait recevoir le maire de la ville de Québec en nous basant sur une population de 170,000 âmes? La réponse: \$260,000. Tous savent qu'il ne reçoit pas une telle rémunération. En comparant les estimés budgétaires de ces deux villes, la différence serait encore plus prononcée.

Léandre Faguy
Sillery

personnes susceptibles de fournir des informations pertinentes et objectives n'ont pas été invitées, ce qui permettait aux adversaires du projet de s'exprimer sans crainte d'être contredits.

A la réunion du 29 février, la période de questions a permis à tous ceux qui le désiraient, y compris les experts, de s'exprimer sur le projet. L'information fournie par les experts, qu'ils soient ingénieurs, architectes ou évaluateurs, m'apparaissait essentielle à une appréciation objective du dossier et à sa bonne compréhension par tous les intéressés si l'on voulait éviter des jugements purement émotifs.

Je crois que les citoyens de Stadacona ont pu faire valoir leur point de vue dans ce dossier et ont reçu toutes les informations leur permettant d'en apprécier les divers aspects. Il appartenait ensuite à l'administration municipale de prendre la décision la plus sage, tenant compte de tous les facteurs et des meilleurs intérêts de tous les intéressés.

Le maire de Québec,
Jean Pelletier

Un prêtre de Québec meurt dans un accident

Un prêtre de Québec a perdu la vie, hier soir, quand sa voiture a heurté un lampadaire, sur le boulevard Laurier à Sillery. Cette tragédie porte à cinq le nombre de personnes qui sont mortes dans des accidents de la route, au Québec, au cours de la fin de semaine.

L'accident, à Sillery, s'est produit vers 19h15 à l'angle du boulevard Laurier et de la rue des Gouverneurs. La police pense que le révérend Alfred Simard, âgé de 79 ans et domicilié au séminaire de

Québec, peut avoir été victime d'un malaise, car aucune trace de freinage n'a été relevée.

Les policiers de Sillery ont fait appel à leurs confrères de Sainte-Foy et à leur équipement de désincarcération pour dégager le corps du septuagénaire coincé dans les débris de la petite voiture. La mort a été constatée à l'arrivée à l'hôpital.

La sœur de la victime, Mme Marguerite Simard, âgée de 75 ans, a subi plusieurs blessures dans l'ac-

cident, notamment des fractures aux côtes, mais son état n'inspirait pas de crainte hier soir. L'enquête a été confiée au détective Jos. Gaborry.

Autres morts

Par ailleurs, quatre autres personnes sont mortes sur les routes du Québec au cours des deux derniers jours, et deux dans un incendie.

En début de soirée vendredi, la route a fait deux victimes près de Shawinigan. René Quessy, âgé de 20 ans et Mario Quessy, âgé de 23 ans, tous deux domiciliés à Saint-Narcisse dans la circonscription de Champlain, ont perdu la vie quand la voiture qu'ils occupaient a dérapé, sur la route 359 à Saint-Georges de Champlain.

Samedi soir, un jeune homme de 25 ans, Denis Gagné de Chapeau, est mort après avoir perdu la maîtrise de sa voiture qui a capoté dans une courbe, dans la région de Campbell's Bay.

Toujours dans la journée de samedi, une collision entre une automobile et une camionnette a fait un mort et un blessé à Montréal.

Enfin, deux hommes, Joe Laforge, âgé de 85 ans, et Roland Dubord, âgé de 78 ans, ont perdu la vie dans l'incendie d'une maison pour personnes âgées, hier matin à Montréal.



C'est un départ!

Steve Fonyo a plongé sa jambe artificielle dans les eaux de l'Atlantique, samedi, avant d'entamer sa marche de 7,175 km à travers le pays. Le jeune homme de 18 ans a entrepris ce périple pour récolter des fonds pour la recherche sur le cancer. La pluie et le vent vigoureux du week-end n'ont pas facilité sa course et il n'a pu qu'inscrire 24 km à son carnet de bord.

Vol de la Brink's: Provençal est acquitté

MONTREAL (d'après PC) — Le jury a acquitté Roger Provençal, vendredi, de participation au vol de la Brink's qui, il y a huit ans, avait rapporté à ses auteurs \$2.7 millions.

Le jury a, après trois jours de discussions, lavé Provençal des accusations de complot et de vol simples qui avaient subsisté après la "réduction" effectuée par le tribunal, devant la preuve faite du non-emploi du canon sur la scène même du crime.

L'étonnant verdict du jury aura pris tout le monde par surprise, alors que la durée des délibérations faisait plutôt croire à un désaccord possible.

Témoin de la CECO décédé

MONTREAL (PC) — Un des témoins importants lors de l'enquête de la CECO, il y a quelques années, Pierre McSween, est décédé hier soir d'un infarctus à Laval.

Il y a quelques mois, il avait été reconnu coupable de plusieurs chefs d'accusation de fraude et était détenu au pénitencier Saint-Vincent-de-Paul de Laval.

Agé de 48 ans, Pierre McSween était aussi le frère de Jacques, abattu en 1973 dans un cabaret de Montréal.

Ontario Six jeunes sont tués lors d'une collision

MILTON, Ontario (PC) — Une collision entre une automobile et un train a entraîné la mort de six adolescents de Milton et des blessures à une autre, dans la nuit de vendredi à samedi.

La collision est survenue vendredi soir, vers 23h30, quand l'automobile occupée par les sept adolescents a

frappé de plein fouet la deuxième locomotive d'un convoi de marchandises, à un passage à niveau de Milton, localité située à 40 kilomètres au sud-ouest de Toronto.

Les passagers — Chris Redden, âgé de 16 ans, Bruno Gazzola, Sean Zardo et Kimberley Burns, tous

trois âgés de 15 ans, ainsi que Tracey Snow, de 14 ans, sont morts sur les lieux de la collision. La sixième victime, Joanne Vaar, âgée de 14 ans, est morte à l'Hôpital Général de Hamilton, 14 heures après la collision.

L'état de santé de Kelly Snow, âgée de 14 ans, est considéré comme stable.

BCE
Entreprises Bell Canada Inc.

Avis de dividende
Le 28 mars 1984 le conseil d'administration d'Entreprises Bell Canada Inc. a déclaré le dividende trimestriel suivant:

- payable le 15 mai 1984 aux détenteurs enregistrés à la fermeture des bureaux le 13 avril 1984
- dividende No 4 de soixante-sept cents et cinq dixièmes (67.5¢) par action privilégiée de premier rang à dividende cumulé de 2.715, rachetable, convertible, donnant droit de vote, série I

Guy Houle
Secrétaire de la société

AUJOURD'HUI

JEAN, Guy
721, D'Aiguillon
Québec

FAIT LA MANCHETTE et gagne 25\$

AGENT IMMOBILIER
"ENTRAÎNEMENT INTENSIF"
SÉANCE D'INFORMATION
le 2 avril à 19h30
Centre commercial Lebourgneuf
boul. des Gradins

Le Permanent vous offre un entraînement intensif vous permettant de vous présenter à l'examen du service du Courtage immobilier et devenir agent immobilier.

Si vous avez de 30 à 55 ans, possédez une 12e année ou l'équivalent, une automobile, êtes une personne indépendante, déterminée et possédez une expérience du public, soyez à notre séance d'information.

Danielle Grassenbaker
Beauport et Charlesbourg
628-6735

Yves Trahan
Québec et Loretteville
627-4460

le Permanent
courtier

HYUNDAI pony

UNE PREMIERE A QUEBEC
achetez une pony et vous pouvez la gagner

D'ICI LE 3 AOÛT 1984, TOUT NOUVEAU PROPRIÉTAIRE D'UNE PONY ACHETÉE CHEZ M. LESSARD Ite. A LA CHANCE DE GAGNER LE REMBOURSEMENT DE SON ACHAT

TOUS LES DÉTAILS CHEZ M. LESSARD Ite.

LM LESSARD

A PARTIR DE \$5795.
TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS

POUR UNE pony OPTEZ POUR L'EXPÉRIENCE, L'HONNÉTÉ, LE SERVICE, L'ACCUEIL
LESSARD SUR TOUTE LA LIGNE
DEPUIS 38 ANS AU SERVICE DES AUTOMOBILISTES
49 BOUL. ST-JOSEPH, QUÉBEC, Qc.
(418) 623-5471

Tout tirage quant à la conduite et l'attribution du prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la règle des loteries et courses du Québec.

la Baie

25% de rabais... faites-en provision!

A. Slip ou bikini Ego. Pur coton. Blanc, gris, noir, bleu, marine, bourgogne, beige ou brun. 30 à 38. La Baie, ord. 475 **3.56 ch.**

B. Slip taille basse Baycrest. Coton/polyester. Blanc ou bleu. PMG.: 2 par paquet. La Baie, ord. 7.99 **5.99 le paq**

C. Slip aux hanches Baycrest. Coton/polyester. Blanc ou bleu. PMG.TG.: 2 par paquet. La Baie, ord. 8.49 **6.36 le paq**

D. Tee-shirt Baycrest. Coton/polyester. Blanc ou bleu. PMG.TG.: 2 par paquet. La Baie, ord. 10.99 **8.24 le paq**

Chaussettes McGregor
E. À la cheville. Coton/nylon. Blanc, gris moyen, noir, marine, havane ou brun. Une paire. La Baie, ord. 3.75 **2.81 la pai.**

F. Aux genoux. Coton/nylon. Noir, marine ou brun. Une paire. La Baie, ord. 4.50 **3.37 la pai.**

G. Chaussettes sport. Coton/nylon. Avec rayures ou blanc. Une paire. La Baie, ord. 3.00 **2.25 la pai.**

H. Pur coton. Blanc, gris moyen, marine, bleu, charmeau ou brun. Une paire. La Baie, ord. 4.00 **3.00 la pai.**

J. Aux genoux. Acrylique mixte. Variété de rayures sur blanc. Une paire. La Baie, ord. 4.25 **3.18 la pai.**

Commandes téléphoniques: 627-5922
La Capitale; 627-5959 Place Laurier.
Dessous pour hommes, rayon 360.
En vigueur jusqu'au 7 avril.

la Baie VISA MasterCard

• Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
• La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959